

Québec, Le Soleil, jeudi 26 avril 1984



Le père Pierre Racette, le constructeur Gérard Boillard, l'architecte Paul Nolet et M. Lucien Saint-Laurent.

Le Soleil, Yves Monroie

## Le centre Durocher s'agrandit

par **Lise LACHANCE**

L'agrandissement du centre Durocher a connu son coup d'envoi, hier avant-midi, en présence de tous les responsables du projet.

Les travaux de \$460,000 doivent se poursuivre jusqu'au congé de la construction, à la mi-juillet. Ils doteront cette ressource communautaire de Saint-Malo d'une nouvelle aile de 95 pieds sur 20 (d'une hauteur de 38 pieds) permettant d'abriter un autre court de badminton, un terrain de ballon-volant, des toilettes, douches et vestiaires supplémentaires.

L'ajout s'élèvera derrière le centre, vers la rue Durocher. Il constitue la première étape d'un plan d'ensemble qui comprendra, lors de sa réalisation finale, un gymnase et un nombre accru d'allées de quilles.

**5,000 personnes par semaine**

"Cet agrandissement vise à fournir des services mieux adaptés aux besoins des habitués, de même qu'à rejoindre une nouvelle clientèle", a déclaré au SOLEIL, hier, le père Pierre Racette, o.m.i., directeur administratif du centre Durocher.

C'est tout un programme, car 5,000 personnes fréquentent l'organisme chaque semaine. Ces gens ne viennent pas tous des cinq ou six paroisses du quartier mais, à part égale, des autres arrondissements de la ville. En effet, conçu comme oeuvre paroissiale en 1950, le centre s'est ouvert à tous les citoyens au début des années 70. Et quand nous disons "tous les citoyens", ce n'est pas une figure de style puisqu'il accueille aussi bien les bouts de

chou (il y a une garderie) que les personnes âgées.

### Activités

Le père Racette nous a précisé que les activités du centre se divisent en deux volets:

— la partie loisirs, gratuite pour les moins de 17 ans (sauf les quilles), comprend des occupations aussi diverses que badminton, conditionnement physique, ballon-volant, ballet-jazz, danse aérobique, ligue d'improvisation, mini-hockey, strato-baseball, gourmet de salon, artisanat et bricolage;

— la facette commerciale est représentée par les quilles, le bingo, le restaurant, la location des salles

(par exemple aux 800 membres du club de chasse et pêche Casting).

Ce dernier volet aide à financer le centre dont les 45 employés à temps plein (17) et partiel (28) touchent une rémunération de \$6,337 par semaine.

Organisme à but non lucratif, le centre Durocher appartient à la communauté des Oblats, qui a investi \$70,000 dans les travaux en cours. Le gouvernement fédéral a fourni la part du lion (\$300,000) depuis que le gouvernement du Québec a décidé de ne rien verser. A ces sommes importantes s'ajoutent des dons de \$50,000 de la part d'entreprises, de même qu'une aide de \$40,000 de l'Association des bienfaiteurs du centre.

## Grève à moins d'un miracle

par **Marc SAINT-PIERRE**  
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — L'ordre de grève chez Mines Wabush était toujours maintenu tard la nuit dernière, bien que patron et syndicat cherchent encore un terrain d'entente.

Les quelque 330 métallos de Mines Wabush devaient en effet se réunir tôt ce matin dans le centre-ville de Sept-Îles puis se rendre dresser leurs piquets de grève à l'intersection de la route 138 et du chemin d'accès de Pointe-Noire menant à l'usine de la mine, tel que décidé plus tôt cette semaine.

Aucune indication, par ailleurs, sur les pourparlers se déroulant à l'Auberge des Gouverneurs de Sept-Îles. Une source syndicale s'est bornée à noter: "Tout le monde est en meeting."

Ces négociations de la dernière chance, convoquées par le conciliateur du ministère québécois du Travail, André Courchesne, n'en constituaient pas moins un espoir de règlement in extremis.

Cette rencontre a été convoquée en fin d'après-midi mardi où les parties semblaient irréconciliables. Les métallos de Mines Wabush à Sept-Îles venaient de rejeter massivement les dernières offres patronales déposées à l'issue d'une semaine marathon de négociation. Les 450 travailleurs du fer de la mine Scully, au Labrador, bien que n'ayant pas acquis le droit de

grève, avaient également rejeté l'offre de Wabush. Ceci, à 100 pour 100.

Lawrence McBrearty, coordinateur des métallos sur la Côte-Nord et au Labrador, avait expliqué au cours d'une conférence de presse donnée peu après les votes secrets, que la compagnie Mines Wabush avait refusé de s'engager sur les priorités établies par les travailleurs du fer.

Ces priorités, déterminées fin 1983 par les métallos et auxquelles ils tiennent mordicus "pour répondre aux besoins créés par les sociétés minières elles-mêmes", sont notamment des primes de séparation pour les travailleurs mis à pied et la retraite après 25 ans de service.

De quoi dissiper, avait expliqué M. McBrearty en substance, l'incertitude et l'angoisse semées parmi la population nord-côtière et les travailleurs du fer au cours des trois dernières années par la kyrielle des fermetures et des mises-à-pied. Et du même coup, assurer la stabilisation de l'emploi dans l'industrie nord-côtière du fer.

Au chapitre des salaires, par ailleurs, les offres de Wabush ont été jugées insuffisantes: rien pour la première année d'un contrat de trois ans et 25 cents l'heure pour chacune des deux années suivantes.

Les autres minières concernées par ce contrat-type sont Québec Cartier, Sidbec Normines, l'IOC et sa filiale QNS et L.

## Ecole Sainte-Isabelle

### Mises en disponibilité sous réserve du jugement

par **Marie CAQUETTE**

L'école Sainte-Isabelle perdra sa directrice et des professeurs pourront être mis en disponibilité par la Commission scolaire Sainte-Foy dès le 30 avril.

Telles sont les clarifications faites devant le tribunal hier au palais de justice de Québec où devait être entendue la requête en nullité de la décision de la commission scolaire entraînant la fermeture de l'école Sainte-Isabelle en septembre.

La commission scolaire s'est engagée toutefois à procéder aux mises en disponibilité sous réserve du jugement à venir dans cette cause.

Hier encore, les parties ont été enjointes par le juge de sauter l'étape de l'injonction interlocutoire, demandée par les parents de Sainte-

Isabelle et de passer à la requête principale qui vise à faire trancher la validité de la décision adoptée par le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sainte-Foy, le 28 février.

Selon le comité d'école de Sainte-Isabelle et le comité de parents de la commission scolaire Sainte-Foy, les consultations préalables à cette décision n'auraient pas été faites selon les normes convenues.

La discussion sur le fond de la requête devrait commencer par ailleurs dès la semaine prochaine au palais de justice.

En décidant ainsi de s'attaquer au fond du débat, le juge de la cour supérieure, qui entendait la cause hier matin, abondait dans le même sens que la commission scolaire selon qui l'émission d'une injonction interlocutoire aurait pu paralyser la commission scolaire.

### À VENDRE

#### ROULOTTE GLENDETTE

de luxe 1981  
31 pieds,  
air climatisé,  
tout équipée.  
Prix à discuter.

#### BATEAUX GASTRON

1981  
16 pieds, moteur  
Mercurier 140 forces,  
tout équipé, remorque  
Gastron. Prix à discuter.

Pour renseignements:

Tél.: 871-7231 (après 17h)

### LA CLINIQUE TARDIF ENR.

595, boul. Charest est  
Tél.: 529-9721

**DR MARTIN GIASSON  
DR BERNARD BERTHIAUME  
DR JEAN DESLANDES**  
Optométristes

- Examens de la vue
- Verres de contact • Lunettes
- Soins professionnels complets

## PENSÉE DE JEAN-PAUL II

« Nous construisons la paix en construisant un monde plus humain ».

FONDATION GIGUÈRE AUTOMOBILE

# SONART

L'ARTISTE DE L'AUDIO-VIDÉO

**6 à 12 mois sans intérêt**  
sur la plupart des items



## AKAI

Magnétoscope AKAI VS 3-U

- Programmable 14 jours à l'avance
- Système d'enregistrement automatique
- Télécommande multi-fonctions incluse

Cassette à partir de 8,95 \$

**598 \$**  
ou 6 versements sans intérêt de **99 \$** taxé en sus

QUÉBEC  
11, boul. Saint-Cyrille ouest  
Tél.: 522-5625

LEVIS  
8, rue Trans-Canada ouest  
Tél.: 833-6261

SAINT-ROCH  
Place Normand  
Tél.: 831-1164

CHOPS DE PORC DÉOSSÉS 9.97\$ /kg 4.52/lb  
PORC HACHÉ FRAIS 4.87\$ /kg 2.21/lb

DINDON FRAIS ENTIER OU MOTTE 3.89\$ /kg 1.76/lb  
POULET BARBECUE CHAUD 7.49\$ /kg 3.40/lb

JAMBON FESSE FUMÉE PRESQUE DÉOSSÉE 4.87\$ /kg 2.21/lb  
JAMBON CUIT TRANCHÉ À MESURE 8.77\$ /kg 3.98/lb

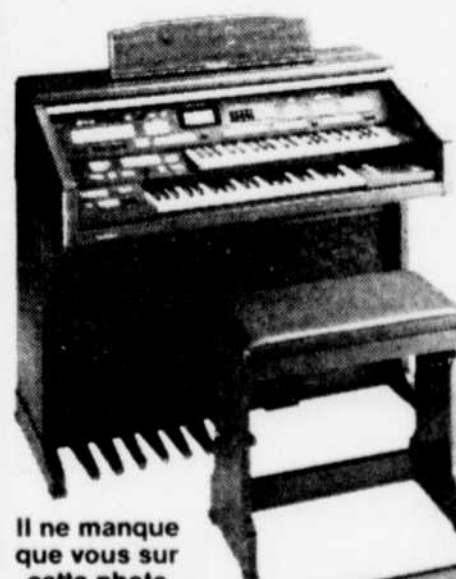
JAMBON COTTAGE FUMÉ 5.07\$ /kg 2.30/lb  
JAMBON COTTAGE CUIT 5.47\$ /kg 2.48/lb

NOS PRODUITS DE CHARCUTERIE ET DE JAMBONS SONT PRÉPARÉS CHEZ NOUS

COMMANDE TÉLÉPHONIQUE PRÉPARÉE AVANT QUE VOUS VENIEZ LA CHERCHER

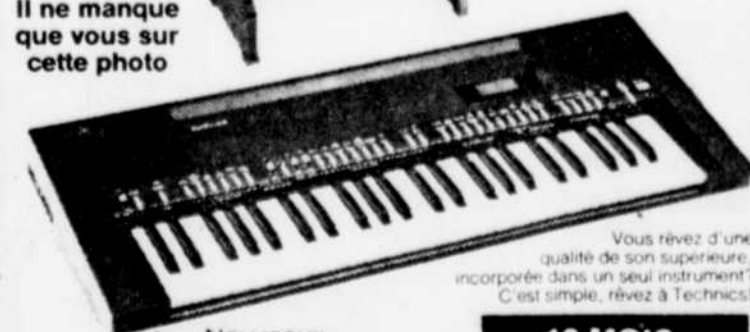
LA BOUCHERIE **W.E. BÉGIN INC.**  
500, ST-JEAN: 524-5271  
520, DE LA SALLE ET DE LA REINE AVEC STATIONNEMENT 529-1331

### Les orgues Technics VIRTUOSES DE LA SCIENCE DU SON



La revue française "Sono" qui a fait des essais sur les orgues "Technics Série PCM", a reconnu ces orgues comme les plus perfectionnés sur le marché international. Les résultats du banc d'essai prouvent que ces orgues sont premiers sur toute la ligne, à savoir: timbres parfaits, sonorités exactes, la rythmique est fulgurante, ils sont aussi très faciles à travailler.

Il ne manque que vous sur cette photo



Nouveaux modèles disponibles: SK 150 • SK 200 • SK 250

**12 MOIS SANS INTERET**

**DENIS MUSIQUE INC**  
740, boul. Charest est  
**522-4784**  
Place Sainte-Foy VOISIN DE EATON  
**SAINT-FOY 659-3472**

# QUEBEC ET RIVE-SUD

## Saint-Jean, île d'Orléans

### Travaux d'aménagement au terrain de camping

par **Gérald OUELLET**

Le conseil municipal de Saint-Jean, dans l'île d'Orléans, se propose, bien que partagé, à déposer un règlement d'emprunt de l'ordre de \$250,000 pour couvrir les travaux d'aménagement du terrain de camping situé sur son territoire.

C'est ce qui ressort d'une assemblée spéciale très tumultueuse du conseil municipal tenue hier soir et à laquelle assistaient plus de 125 personnes. Ce projet est du plus haut intérêt pour cette municipalité de 1,700 habitants, dont le budget d'opération se chiffre à \$189,000 annuellement.

**Le projet**

Selon une étude préparée par la firme d'ingénieurs Carrier, Trottier, Aubin et Associés, le coût du projet s'élèverait à environ \$1,5 million qui serait réparti en quatre tranches à peu près égales, selon les travaux à

effectuer durant les quatre prochaines années. En ce qui concerne l'année 1984, on prévoit autoriser des travaux de réaménagement de l'ordre de \$350,000.

On envisage, entre autres, de développer les infrastructures de première nécessité (aqueduc et égouts), d'améliorer la capacité des installations électriques, d'aménager une aire polyvalente de jeux et de procéder à des plantations en des points stratégiques de l'emplacement. Lorsque tous les travaux seront complétés, en 1987, la capacité du terrain de camping sera augmentée à 97 îlots.

**Conseil en désaccord**

Le conseil municipal de Saint-Jean est profondément divisé sur cette question et on assiste à une véritable bataille rangée entre les sympathisants et les adversaires du projet de réaménagement du ter-

rain de camping. Il est important de mentionner que depuis l'automne, les conseillers appuyant le maire Roland Bonsaint sont minoritaires à la table du conseil qui compte sept personnes; le maire a l'appui de deux conseillers, tandis que les quatre autres conseillers forment un front commun durant les réunions du conseil municipal.

Selon des propos recueillis par les antagonistes en présence, on ne s'entend pas sur les responsabilités et la participation qui doit assumer la municipalité de Saint-Jean vis-à-vis la réalisation du projet de réaménagement.

Les quatre conseillers qui ont la majorité au conseil proposent d'accepter une offre du gouvernement du Québec dans laquelle celui-ci céderait le terrain de camping à la municipalité de Saint-Jean, en retour d'une participation de l'ordre de 20 pour 100 aux travaux de réaménagement et la responsabilité du bilan financier (surplus ou déficit).



Le président de Brûlam-Québec, Yvan Boudreault, lui-même un grand brûlé, a remercié Jean Sawyer directeur des promotions de Labatt, à gauche, et Dominique Gonther à droite directeur du Service de protection contre les incendies de Québec, pour le montant d'argent appréciable reçu hier au souper-bénéfice.

## Val-Bélair

### Un lock-out à la caisse populaire

par **Pierre MARTEL**

Mauvaise surprise mercredi matin pour les 22 employés de la Caisse populaire de Val-Bélair: devant le geste de ceux-ci de prendre tous en même temps la pause-café, le gérant a décrété un lock-out.

Sans convention collective depuis le 31 octobre 1983, le groupe de syndiqués a rejeté mardi soir les dernières offres de la partie pa-

tronale. Cependant, le rejet unanime des dernières offres n'impliquait pas de débrayage immédiat.

Les syndiqués avaient alors opté pour l'utilisation de moyens de pression moins radicaux. C'est dans ce contexte que s'est inscrit l'incident (pause-café de tout le monde ensemble) qui a entraîné le lock-out.

Rappelons que les travailleurs de la caisse populaire de Val-Bélair

ont débrayé pendant deux jours, soit les 30 et 31 mars, pour protester contre les lenteurs de la négociation.

Les principaux points en litige dans le conflit de travail sont les salaires, les vacances, les congés mobiles, la pause-café et les mesures disciplinaires.

**Stadacona**

Pendant ce temps, les six travailleuses syndiquées de la Caisse populaire de Stadacona entreprennent aujourd'hui leur cinquième semaine de grève.

Là aussi la convention collective est échue depuis le 31 octobre 1983. A cet endroit, ce sont à peu de choses près les mêmes clauses que celles de la Caisse populaire de Val-Bélair qui demeurent en litige.

## Souper-bénéfice

### Brûlam Québec reçoit un chèque de \$3,000

par **François ROY**

"Il faut sensibiliser les gens sur les grands brûlés... Tout le monde se souvient du tragique incendie de Chapais et c'est là je pense que les autorités ont commencé à bouger. Maintenant que Brûlam existe, depuis 1982 pour la section de Québec, la population peut collaborer en devenant membre actif de l'Association québécoise pour le bien-être des brûlés, moyennant une cotisation de \$10. Ou encore, participer en faisant comme les 600 personnes qui ont acheté toutes les cartes de ce souper-bénéfice à La Bulle."

Comme secrétaire de Brûlam Québec, Mme Micheline Simard ne tarissait pas d'éloges à l'endroit surtout du président André Pelletier, de l'Association des pompiers professionnels de Québec (APPQ), qui a travaillé sans relâche à faire un succès de ce souper après avoir obtenu la collaboration empressée du directeur du Service de pro-

tection contre les incendies de la ville, Dominique Gonther, ainsi que de ses quelques 350 compagnons de travail. "Tous ont fait un travail admirable, mais André Pelletier a été très spécial", disait la secrétaire.

**Boudreault, un cas unique**

En tant que coordonnateur de cette activité, Jean Sawyer, directeur des promotions chez Labatt, a procédé à la remise d'un chèque de plus de \$3,000 à Brûlam Québec représenté par son président Yvan Boudreault, lui-même un grand brûlé au 3e degré et sur 55 pour 100 de la surface du corps lorsqu'à l'automne de 1962, le réservoir d'essence du yacht sur lequel il se trouvait près de Chicoutimi lui explosa au visage. C'est à l'Hôtel-Dieu de Québec peu après qu'il était admis et où le médecin Pierre-Paul Gagnon l'a soumis à des traitements de chirurgie plastique.

"Cet homme-là était décompté, c'était impossible pour lui de sur-

vivre devant la gravité de son état et pourtant... il s'en est remis et aujourd'hui, il se promène et jase avec tout le monde", soulignait Mme Simard.

**Onguents, prothèses...**

"On ne dirait jamais que M. Boudreault a dû se soumettre depuis à plus de 90 opérations chirurgicales... L'argent recueilli ce soir pourra permettre d'acheter des vêtements spéciaux, des onguents, des prothèses, etc., pour les grands brûlés quand ils ont quitté l'hôpital. C'est terrible à dire, mais chaque année au Québec, on dénombre en moyenne 250 grands brûlés, c'est-à-dire à plus de 51 pour 100 de la surface du corps et en profondeur aux 2e et 3e degrés... A noter aussi que toutes les personnes qui s'occupent de Brûlam le font bénévolement." Enfin, indiquons que Brûlam Québec est au 1035 rue Orléans, Charlesbourg, G1H 2H3 ou on peut téléphoner au 626-9277.

**AUJOURD'HUI**  
Voyez le cahier publicitaire

**TEMPS DES VACANCES**  
(32 pages)

INSERE DANS CETTE EDITION

## La Mode en Grand

Notre meilleure sélection pour MAMAN

**UNE VALEUR EXCEPTIONNELLE!**

Deux de nos plus jolies robes, en coton frais et confortable, offertes à temps pour la Fête des Mères.

**A.** Bordure et épaules garnies de blocs de couleurs. En tons de fuchsia ou kaki.

**B.** Broderie sur le devant et mancherons. En bleu roi, lilas ou rouge.

Tailles 38 à 44 ..... \$38.

Personne ne peut nous égaler!

**Pennington**

Place Laurier 653-2484 • Place Fleur de Lys 524-0757  
Les Galeries de la Capitale 627-3574

## CONFIEZ-NOUS VOTRE ENTREPOSAGE-FOURRURES CUEILLETTE ET LIVRAISON GRATUITES

**FAITES RESPIRER**

**VOTRE FOURRURE**

Voûte réfrigérée, fumigée déshumidifiée et ventilée **UNIQUE À QUÉBEC**

Une visite vous en convaincra

La haute technologie moderne apporte un climat propice où votre fourrure conserve toute sa vitalité naturelle et la souplesse de son cuir. Profitez de la saison d'entreposage pour faire réparer et remodeler.

Demandez un nettoyage pour votre fourrure avec **MARANDA LUSTRE**

Estimation gratuite des réparations jugées nécessaires par nos experts.

Valeur 500 \$	Valeur 1 000 \$	Valeur 2 000 \$
<b>14 \$</b>	<b>24 \$</b>	<b>34 \$</b>
Valeur 3 000 \$	Valeur 4 000 \$	Valeur 5 000 \$
<b>44 \$</b>	<b>54 \$</b>	<b>64 \$</b>

Assurance pour l'année moyennant léger supplément  
2 hrs de stationnement gratuit

POUR UN ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE **529-0077**

**10%** d'escompte si vous venez chercher votre fourrure avant le 1<sup>e</sup> novembre 1984

un nom... une réputation!

Le Salon de fourrures **ROLAND FORGUES**

mail centre-ville, Québec 529-0077

## Bagatelle, un musée au goût de tous les goûts

Le musée de Bagatelle, installé dans la villa du même nom à Sillery, sera un musée "éclaté" ouvert à tous les genres, à toutes les disciplines. On y aura "le goût de tous les goûts", selon le thème retenu.

La Fondation du musée Bagatelle devait rendre publique, ce matin, la vocation particulière qui sera donnée à cette ancienne villa d'été convertie en musée. On devait dévoiler aussi le symbole du musée, un détail de la bordure du pignon (frise) encastré dans un triangle.

Enfin, la fondation du musée lançait sa campagne de souscription auprès de la population. Un don de \$5 pourrait permettre de devenir un membre des amis de Bagatelle.

Le musée devrait ouvrir ses portes à l'automne et offrir à sa clientèle huit ou neuf expositions de tous genres par année.

Avant l'ouverture, toutefois, la vieille résidence de campagne sera restaurée à l'aide de fonds fournis par le ministère des Affaires culturelles et l'Office de planification et de développement du Québec. \$270.000 seront consacrés à la remise en état des lieux.

Rappelons que cette villa de Sillery, vouée à la démolition, a été sauvée in extremis par la ville de Sillery qui a acheté le terrain

et remis maison et dépendances à une société privée, la Fondation du musée de Bagatelle.

Selon la présidente de la société, Mme Andrée Dorion, Bagatelle sera un lieu d'animation et d'exposition.

Toutes les disciplines et toutes les époques trouveront place à Bagatelle: exposition de peinture et de sculpture, vêtements ou instruments de musique anciens, etc.

Le jardin sera en outre aménagé pour accueillir une sélection de plantes indigènes du Québec; un petit coin sera aussi réservé pour un jardin anglais, comme ces villas en avaient autrefois.

À l'étage, précisait Mme Dorion, on trouvera une exposition permanente sur les villas de Sillery qui bordaient le chemin Saint-Louis autrefois.

Au chapitre de l'animation culturelle, de multiples activités sont envisagées: petits concerts, pièces de théâtre, récitals de poésie, réunion de sociétés, conférences; Les lieux seront accessibles aux groupes et aux écoles pour qui, d'ailleurs, des ateliers spéciaux sont prévus: confection et exposition de cerfs-volants, etc.

De tout pour tous les goûts, comme le veut la vocation de Bagatelle!



\$270.000 seront consacrés à la rénovation de la villa Bagatelle avant qu'elle ne devienne le musée du même nom.

## Des inondations dues à des drains et des gouttières

par Raymond GAGNE

Une étude faite dans le cadre du programme d'assainissement des eaux de la ville de Québec a démontré "qu'en temps de pluie, l'égout domestique des districts Du Berger, Les Saules, Neufchâtel et Charlesbourg-Ouest est surchargé d'eau provenant des drains agricoles, des drains de toit, des gouttières, des grilles de terrain, etc."

En conséquence, et dans une lettre en date du 16 avril, le maire de Québec, Me Jean Pelletier, demande à chaque propriétaire de ces quartiers "d'assumer sa pleine responsabilité dans ce domaine".

"L'eau provenant des gouttières, écrit encore le maire Pel-

letier, est une source importante de cet engorgement et, heureusement, l'une des plus faciles et des moins coûteuses à corriger."

M. Pelletier souligne que lors d'une pluie importante, les gouttières d'une maison peuvent apporter un volume d'eau cinquante fois supérieur à celui produit par une famille durant toute une journée.

En précisant que les interventions correctives sont la responsabilité des propriétaires, M. Pelletier demande qu'au cours des prochains mois, les propriétaires modifient le drain de leur toiture pour qu'il ne se déverse plus dans le drain agricole placé à la base des fondations de leur maison.

## LA VIE COMMUNAUTAIRE

par Tom Fréchette

647-3361 du lundi au jeudi entre 13h et 15h

### Autisme

Deux causeries seront présentées, demain, à la salle D-8 du centre François-Charon: à 19h, "L'approche d'un enfant autiste" et à 20h, "L'intégration de l'enfant autiste". Détails: 529-0745.

### Café chrétien

Un Café chrétien sera ouvert demain, à 19h30, au sous-sol de l'église Saint-Ambroise à Loretteville. Renseignements: Madeleine à 843-8036 ou Armande à 842-0667.

### Cocktail-bénéfice

L'AFEAS de la région de Québec tiendra un cocktail-bénéfice aux voûtes du séminaire de Québec, demain, entre 16h et 20h. Réservation: 688-9987.

### Colloque

Un colloque sur la situation au Sahel sera tenu par l'Amicale des ressortissants sénégalais à Québec, samedi, à l'université Laval. Détails: 525-9671 ou 524-6447.

### Expositions

● L'Association féminine d'activités multiples tiendra une exposition artisanale au chalet des loisirs, 55 rue Saint-Victorien à Notre-Dame-des-Laurentides, demain de 19h à 21h, samedi de 13h à 21h et dimanche de 10h à 17h.

● Une expo-loisir et plein air aura lieu à l'aréna POC, 1050 chemin Château-Bigot à Charlesbourg, demain de 19h à 22h, samedi et dimanche de 10h à 17h. Renseignements: Hélène Farlaude à 628-8672.

● Le Club de l'âge d'or Saint-Yves tiendra une exposition au Foyer de l'église Saint-Yves, 2470 rue Triquet à Sainte-Foy, samedi de 13h à 21h et dimanche de 9h à 16h.

● Le Cercle de fermières Notre-Dame-des-Laurentides aura son exposition printanière samedi, de 13h à 22h, et dimanche, de 9h à 21h, au sous-sol de l'église paroissiale. Renseignements: 849-8847.

● Le Cercle de fermières Saint-Jérôme-de-l'Auvergne tiendra une exposition d'artisanat, samedi de 13h à 22h et dimanche de 10h à 17h, au sous-sol de l'église, 6350 sur la 3e Avenue est. Détails: Gisèle Hébert à 626-6368.

● L'exposition des œuvres du Cercle de fermières de Sainte-Odile aura lieu au sous-sol de l'église Sainte-Odile, samedi de 13h à 22h et dimanche de 10h à 19h. Renseignements: 623-2612.

● Le Cercle de fermières Notre-Dame-de-Foy présentera son exposition annuelle au gymnase de l'école, au 762 rue Jacques-Berthiaume à Sainte-Foy, samedi de 13h à 17h et de 19h à 22h, et dimanche de 13h à 17h.

● L'exposition annuelle du Cercle de fermières de Beauport aura lieu samedi, de 13h à 22h, et dimanche, de 10h à 22h, au salon du centre municipal Mgr-Laval, 2 rue Fargy à Beauport.

● Des élèves de l'atelier de la Corporation des loisirs Sainte-Odile exposeront des huiles au sous-sol de l'église, rue des Peupliers ouest, samedi de 13h à 21h et dimanche de 10h à 21h. Renseignements: Jacqueline-G. Martineau à 626-0172.

### Foire folklorique

L'école Holland tiendra sa foire folklorique annuelle-vente expo, samedi de 10h à 16h, au 940 avenue Ernest-Gagnon. Détails: 849-5732.

### Gala de patinage

Deux cent cinquante jeunes participeront au gala de patinage artistique à l'aréna de Lévis, samedi en soirée et dimanche en après-midi et en soirée.

### Inscriptions

Les inscriptions pour les cours de croquis extérieur, d'aquarelle extérieure et de peinture III auront lieu demain, de 19h à 21h, au 579 avenue Royale à Beauport. Détails: 667-5193 (loc. 266).

### Marché aux puces

La Saint-Vincent-de-Paul de Saint-David tiendra un marché aux puces au profit de son oeuvre, à la salle Saint-Joseph de l'église paroissiale, samedi de 10h à 20h et dimanche de 9h à 18h. Pour dons d'articles usagers: 837-3259 ou 833-4564 ou 837-3030 ou 837-5141.

### Polarité

La thérapeute Michelle Guay tiendra une session d'initiation à la polarité, samedi et dimanche de 10h à 17h. Détails: 831-1446 (le soir).

### Renouveau charismatique

Le père Vincent Therrien tiendra une session sur la "maturité du renouveau charismatique dans l'Église actuelle" de demain à 19h30 à dimanche, au Montmartre canadien. Détails: 872-9182.

### Réunions

● La réunion générale de la Maison du samaritain aura lieu samedi, à 20h, au sous-sol de l'église Sainte-Monique-les-Saules.

● La réunion générale de l'Association nationale des retraités fédéraux, section de Québec, sera tenue demain, à 13h30, au centre Mgr-Marcoux, 1885 rue de la Canardière à Québec.

● L'Alliance Champlain tiendra sa réunion générale de fondation, samedi à 14h, au salon "Courant" du Holiday Inn Place Dupuis, 1415 rue Saint-Hubert à Montréal. Détails: Denis Turcotte à 656-3232.

### Rose-Croix

Une soirée d'information sur la Rose-Croix, son enseignement traditionnel et moderne, aura lieu samedi à 20h, au Manoir de la Rose, loge Pyramide, 1039 boulevard Talbot à Stoneham. L'entrée sera libre. Renseignements: 848-2895.

# MÉDICAPITALE

## LE NOM À RETENIR AU PLUS VITE



MÉDICAPITALE EST LE NOUVEAU NOM QU'A CHOISI LE GROUPE LÉPINE CLOUTIER POUR DESIGNER UN SERVICE AMBULANCIER RENOUVÉ, MODERNISÉ.

MÉDICAPITALE EST L'APPELLATION SOUS LAQUELLE SERA DÉSORMAIS CONNU LE PLUS IMPORTANT ET LE PLUS NOVATEUR DES SERVICES AMBULANCIERS DE L'EST DU QUÉBEC

- 35 AMBULANCIERS QUALIFIÉS, EXPÉRIMENTÉS, FIABLES
- 8 AMBULANCES EN SERVICE JOUR ET NUIT
- UN ÉQUIPEMENT ULTRAMODERNE

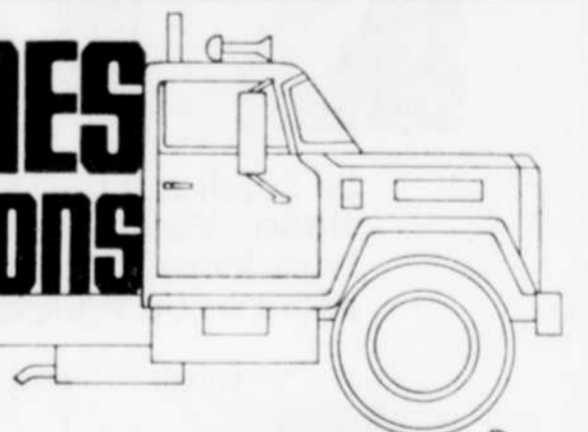
MÉDICAPITALE EST LE NOM À RETENIR QUAND IL IMPORTE DE PENSER VITE ET D'AGIR EN CONSÉQUENCE.

À partir de maintenant  
l'ambulance,  
c'est MÉDICAPITALE

**529-4131**



## DES RUBAINES À PLEINS CAMIONS



- Se branche sur toute prise standard (15 amp)
- 3 cycles de séchage
- Se déplace sur roulettes
- Commande l'arrêt du séchage et du chauffage
- Ouverture de la porte
- Pas de bouche d'aération... ni d'installation
- Disponible en blanc ou amande

**31988**

Démonstration à notre magasin

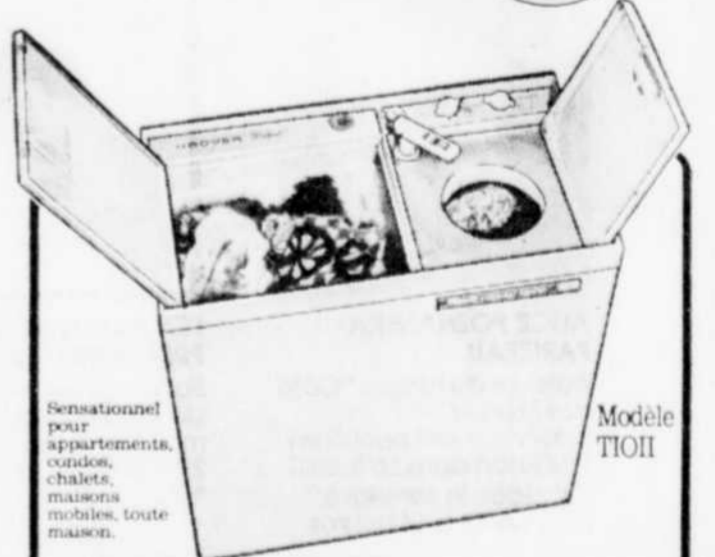
Rapide! Compact! Mobile!

Maintenant vous pouvez faire votre lessive avec confort et sécurité dans votre foyer ce qui coûtait plus cher dans une buanderie.

### LE PRIX D'UTILISATION D'UNE MACHINE À LAVER PUBLIQUE PAYANTE POUR UNE PÉRIODE 24 MOIS

PRIX DU LAVAGE ET SÉCHAGE D'UNE CHARGE	NOMBRE DE CHARGES PAR SEMAINE			
	4	6	8	10
50¢	\$208 <sup>00</sup>	\$312 <sup>00</sup>	\$416 <sup>00</sup>	\$520 <sup>00</sup>
75¢	\$312 <sup>00</sup>	\$468 <sup>00</sup>	\$624 <sup>00</sup>	\$780 <sup>00</sup>
80¢	\$332 <sup>00</sup>	\$499 <sup>00</sup>	\$665 <sup>00</sup>	\$832 <sup>00</sup>
1.00	\$416 <sup>00</sup>	\$624 <sup>00</sup>	\$832 <sup>00</sup>	\$1040 <sup>00</sup>

AUCUNE INSTALLATION... C'EST PRÊT À UTILISER QUAND VOUS L'ACHETEZ!



Sensationnel pour appartements, condos, chalets, maisons mobiles, toute maison.

Modèle T101

- Permet une économie de moitié sur l'eau et le détergent
- Se déplace sur roulettes
- Sélection de commandes pratiques
- Double rinçage automatique
- Complète avec surface de travail
- Disponible en blanc ou amande

**46988**

• Aussi disponible — modèle 0617 — blanc seulement

**39988**

Pascal fait la livraison et le déballage!

Nos bas prix comprennent la livraison de vos achats dans l'emballage d'origine et le déballage chez vous. Bien sûr, nous rapportons les boîtes!



Meubles Pascal - Place Laurier  
2700, boul. Laurier, Ste-Foy

**Tout repose sur la cour d'appel**

La cour d'appel du Québec aura à se prononcer, prochainement, sur l'application de la nouvelle loi fédérale sur les jeunes contrevenants, dans la cause de Lucien Jean, âgé de 67 ans, de Saint-Jean-de-Dieu, municipalité de la circonscription de Rivière-du-Loup, qui est accusé d'avoir invité à la délinquance plusieurs garçons de cette localité. La requête soulevée par la défense dans cette cause a été rejetée par un juge de la cour supérieure. La défense a demandé l'autorisation de s'adresser à la cour d'appel et une date à cet effet doit être fixée lundi à Québec. Le procès du prévenu a été entendu par le Tribunal de la jeunesse, mais le juge attend la décision de la cour d'appel avant de se prononcer. L'accusé a reconnu sa culpabilité dans certains dossiers, mais il a nié les accusations dans d'autres. Me Maurice Tremblay représente la Couronne dans cette cause qui se déroule au palais de justice de Rivière-du-Loup.



**Aide à Brûlam Québec**  
Le président de Brûlam Québec, Yvan Boudreau, lui-même un grand brûlé, a remercié Jean Sawyer, de Labatt, à gauche, et Dominique Gonthier, à droite, du Service de protection contre les incendies de Québec, du chèque de \$3,000 reçu, hier, lors d'un souper-bénéfice.

Région de l'Amiante

**L'enthousiasme a baissé ou disparu chez 80% des profs**

par Fortunat MARCOUX  
du bureau du Soleil

THETFORD-MINES — Chez 80 pour 100 des enseignants dans la région de l'Amiante, l'enthousiasme envers leur profession a diminué ou disparu. Soixante-douze pour cent pensent que l'éducation est devenue une valeur secondaire ou une valeur de plus en plus subordonnée à d'autres valeurs. La moitié ressentent que leur travail a été dévalorisé. Si c'était à refaire, 35 pour 100 des enseignants choisiraient une autre profession.

Ces données significatives sont tirées d'un sondage qui a été mené à la fin de février auprès de 200 des 650 enseignants aux niveaux du primaire et du secondaire dans la région de Thetford-Mines. L'enquête portait sur l'environnement (climats social et scolaire) de l'individu.

Cinquante-huit pour cent des enseignants affirment qu'ils ont choisi leur profession par goût d'aider les jeunes. Vingt pour cent ont motivé leur choix par l'importance de l'éducation dans la société. Cinq autres pour cent l'ont fait en tenant compte du salaire et des conditions de travail.

Suite à leur vécu, 80 pour 100 disent que leur enthousiasme envers leur profession a diminué ou disparu. Seulement 7 pour 100 ont déclaré que cet enthousiasme avait grandi.

Cinq pour cent d'entre eux croient toujours que l'éducation est une valeur prédominante de la société québécoise actuelle alors que 72 pour 100 soutiennent que l'éducation est devenue une valeur secondaire ou une valeur de plus en plus subordonnée à d'autres valeurs. Huit pour cent vont même jusqu'à prétendre qu'aujourd'hui l'éducation n'est plus une valeur.

La moitié des enseignants pensent que leur travail a été dévalorisé. Vingt-huit pour cent des répondants disent se sentir mal d'être si peu appréciés. Seulement 6 pour 100 se sentent bien et heureux dans leur travail.

Soixante-dix-sept pour cent des enseignants croient que la population perçoit leur travail comme facile. Les trois quarts sont convaincus que la population les estime comme des personnes bien payées, et 21 pour 100 prétendent que l'opinion publique les considère comme des revendicateurs continuellement insatisfaits. Aucun enseignant ne croit être perçu dans la population comme un professionnel ou comme un modèle à suivre.

À la lueur de ces constatations, il n'est pas surprenant de constater que, si c'était à refaire, 35 pour 100 des enseignants choisiraient une autre profession, que les trois quarts seraient prêts à accepter du travail dans un autre domaine à un salaire équivalent ou moindre.

Parmi les différentes causes de démotivation, les répondants ont identifié, par ordre d'importance, l'augmentation de la tâche, la campagne de dénigrement du gouvernement, l'obligation de s'astreindre à d'autres activités (récupération, encadrement), le gel des salaires, et le sentiment d'impuissance devant les décisions importantes qui influencent la vie de l'école et la pédagogie.

Aujourd'hui, les trois quarts des enseignants perçoivent l'école comme un milieu de travail, une usine à donner des cours ou un milieu où l'occupationnel prime sur la pédagogie. Seulement 8 pour 100 expriment que l'école d'aujourd'hui est encore un milieu de vie.

Quatre-vingts pour cent des profs croient

que l'école privée ne prépare pas mieux les élèves aux exigences de la société de demain et qu'elle ne doit pas servir de modèle à l'école publique. Les deux tiers affirment qu'ils opteraient pour l'école publique s'ils avaient le choix entre les deux écoles.

**À VENDRE**

**ROULOTTE GLENDETTE**  
de luxe 1981  
31 pieds,  
air climatisé,  
tout équipée.  
Prix à discuter.

**BATEAUX GLASTRON**  
1981  
16 pieds, moteur  
Mercurius 140 forces,  
tout équipé, remorque  
Gastron. Prix à discuter.

Pour renseignements:  
Tél.: 871-7231 (après 17h)

**LA CLINIQUE TARDIF ENR.**  
595, boul. Charest est  
Tél.: 529-9721

**DR MARTIN GIASSON  
DR BERNARD BERTHIAUME  
DR JEAN DESLANDES**  
Optométristes  
• Examens de la vue  
• Verres de contact • Lunettes  
• Soins professionnels complets

**Grève à moins d'un miracle**

par Marc SAINT-PIERRE  
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — L'ordre de grève chez Mines Wabush était toujours maintenu tard la nuit dernière, bien que patron et syndicat cherchent encore un terrain d'entente.

Les quelque 330 métallos de Mines Wabush devaient en effet se réunir tôt ce matin dans le centre-ville de Sept-Îles puis se rendre dresser leurs piquets de grève à l'intersection de la route 138 et du chemin d'accès de Pointe-Noire menant à l'usine de la mine, tel que décidé plus tôt cette semaine.

Aucune indication, par ailleurs, sur les pourparlers se déroulant à l'Auberge des Gouverneurs de Sept-Îles. Une source syndicale s'est bornée à noter: "Tout le monde est en meeting."

Ces négociations de la dernière chance, convoquées par le conciliateur du ministère québécois du Travail, André Courchesne, n'en constituaient pas moins un espoir de règlement en extremis.

Cette rencontre a été convoquée en fin d'après-midi mardi où les parties semblaient irréconciliables. Les métallos de Mines Wabush à Sept-Îles venaient de rejeter massivement les dernières offres patronales déposées à l'issue d'une semaine marathon de négociation. Les 450 travailleurs du fer de la mine Scully, au Labrador, bien que n'ayant pas acquis le droit de

grève, avaient également rejeté l'offre de Wabush. Ceci, à 100 pour 100.

Lawrence McBrearty, coordinateur des métallos sur la Côte-Nord et au Labrador, avait expliqué au cours d'une conférence de presse donnée peu après les votes secrets, que la compagnie Mines Wabush avait refusé de s'engager sur les priorités établies par les travailleurs du fer.

Ces priorités, déterminées fin 1983 par les métallos et auxquelles ils tiennent mordicus "pour répondre aux besoins créés par les sociétés minières elles-mêmes", sont notamment des primes de séparation pour les travailleurs mis à pied et la retraite après 25 ans de service.

De quoi dissiper, avait expliqué M. McBrearty en substances, l'incertitude et l'angoisse semées parmi la population nord-côtère et les travailleurs du fer au cours des trois dernières années par la kyrielle des fermetures et des mises-à-pied. Et du même coup, assurer la stabilisation de l'emploi dans l'industrie nord-côtère du fer.

Au chapitre des salaires, par ailleurs, les offres de Wabush ont été jugées insuffisantes: rien pour la première année d'un contrat de trois ans et 25 cents l'heure pour chacune des deux années suivantes.

Les autres minières concernées par ce contrat-type sont Québec Cartier, Sidbec Normines, l'IOC et sa filiale QNS et L.

**PENSÉE DE JEAN-PAUL II**

« Nous construisons la paix en construisant un monde plus humain ».

FONDATION GIGUÈRE AUTOMOBILE

**SONART**

L'ARTISTE DE L'AUDIO-VIDÉO

**6 à 12 mois sans intérêt**  
sur la plupart des items

**AKAI**

Magnéscope AKAI VS 3-U  
• Programmable 14 jours à l'avance  
• Système d'enregistrement automatique  
• Télécommande multi-fonctions incluse

Cassette à partir de 8,95 \$

598 \$ ou 6 versements sans intérêt de 99 \$ 50 \$ taxe en sus

QUÉBEC  
11, boul. Saint-Cyrille ouest  
Tél.: 522-5625

LEVIS  
8, rte Trans-Canada ouest  
Tél.: 833-6261

SAINT-NICOLAS  
Place Normande  
Tél.: 831-1164

CHOPS DE PORC DÉOSSÉES 9.97\$ /kg 4.52/lb	PORC HACHÉ FRAIS 4.87\$ /kg 2.21/lb
DINDON FRAIS ENTIER OU MOITIÉ 3.89\$ /kg 1.76/lb	POULET BARBECUE CHAUD 7.49\$ /kg 3.40/lb
JAMBON FESSE FUMÉE PRESQUE DÉOSSÉE 4.87\$ /kg 2.21/lb	JAMBON CUIT TRANCHÉ À MESURE 8.77\$ /kg 3.98/lb
JAMBON COTTAGE FUMÉ 5.07\$ /kg 2.30/lb	JAMBON COTTAGE CUIT 5.47\$ /kg 2.48/lb
NOS PRODUITS DE CHARCUTERIE ET DE JAMBONS SONT PRÉPARÉS CHEZ NOUS	COMMANDE TÉLÉPHONIQUE PRÉPARÉE AVANT QUE VOUS VENIEZ LA CHERCHER
LA BOUCHERIE <b>W.E. BÉGIN INC.</b> 500, ST-JEAN - 524-5271 520, DE LA SALLE ET DE LA REINE AVEC STATIONNEMENT 529-1331	

**Les orgues Technics**  
VIRTUOSES DE LA SCIENCE DU SON



Il ne manque que vous sur cette photo

La revue française "Sono" qui a fait des essais sur les orgues "Technics Série PCM", a reconnu ces orgues comme les plus perfectionnés sur le marché international. Les résultats du banc d'essai prouvent que ces orgues sont premiers sur toute la ligne, à savoir: timbres exacts, sonorités rythmiques et sonores parfaites, sonorités exactes, la rythmique est fulgurante, ils sont aussi très faciles à travailler.

Nouveaux modèles disponibles:  
• SK 150 • SK 200 • SK 250

12 MOIS SANS INTERET

**DENIS MUSIQUE INC**  
740, boul. Charest est  
522-4784  
Place Sainte-Foy VOISIN DE EATON  
SAINTÉ-FOY  
659-3472

**NOS RÉGIONS**

# Saint-Jean, île d'Orléans Travaux d'aménagement au terrain de camping

par **Gérald OUELLET**

Le conseil municipal de Saint-Jean, dans l'île d'Orléans, se propose, bien que partagé, à déposer un règlement d'emprunt de l'ordre de \$250,000 pour couvrir les travaux d'aménagement du terrain de camping situé sur son territoire.

C'est ce qui ressort d'une assemblée spéciale très tumultueuse du conseil municipal tenue hier soir et à laquelle assistaient plus de 125 personnes. Ce projet est du plus haut intérêt pour cette municipalité de 1,700 habitants, dont le budget d'opération se chiffre à \$189,000 annuellement.

**Le projet**

Selon une étude préparée par la firme d'ingénieurs Carrier, Trotter, Aubin et Associés, le coût du projet s'élevait à environ \$1,5 million qui serait réparti en quatre tranches à peu près égales, selon les travaux à effectuer durant les quatre prochaines années. En ce qui concerne l'année 1984, on prévoit autoriser des travaux de réaménagement de l'ordre de \$350,000.

On envisage, entre autres, de développer les infrastructures de première nécessité (aqueduc et

égouts), d'améliorer la capacité des installations électriques, d'aménager une aire polyvalente de jeux et de procéder à des plantations en des points stratégiques de l'emplacement. Lorsque tous les travaux seront complétés, en 1987, la capacité du terrain de camping sera augmentée à 97 îlots.

**Conseil en désaccord**

Le conseil municipal de Saint-Jean est profondément divisé sur cette question et on assiste à une véritable bataille rangée entre les sympathisants et les adversaires du projet de réaménagement du terrain de camping. Il est important de mentionner que depuis l'automne, les conseillers appuyant le maire Roland Bonsaint sont minoritaires à la table du conseil qui compte sept personnes; le maire a l'appui de deux conseillers, tandis que les quatre autres conseillers forment un front commun durant les réunions du conseil municipal.

Selon des propos recueillis par les antagonistes en présence, on ne s'entend pas sur les responsabilités et la participation que doit assumer la municipalité de Saint-Jean vis-à-vis la réalisation du projet de réa-

menagement.

Les quatre conseillers qui ont la majorité au conseil proposent d'accepter une offre du gouvernement du Québec dans laquelle celui-ci céderait le terrain de camping à la municipalité de Saint-Jean, en retour d'une participation de l'ordre de 20 pour 100 aux travaux de réaménagement et la responsabilité du bilan financier (surplus ou déficit).

De plus, le gouvernement ne subventionnera les travaux qu'après l'engagement formel de Saint-Jean auprès d'une institution financière. Du côté du groupe du maire Bonsaint, on exige pas moins que le retour à la proposition de l'an dernier où la municipalité deviendrait propriétaire du terrain et le développerait au rythme des octrois et des revenus de gestion; ce qui laisse présager un plan de développement à long terme échelonné sur une période de 10 ans.

**La population à se prononcer**

Il semble que les divergences entre les membres du conseil de Saint-Jean soient inéluctables et que la population ait à trancher le litige en faveur d'une des deux options. L'occasion leur sera donnée dès le mois de juin et ce, en regard des dispositions légales qui soutiennent l'adoption du premier règlement d'emprunt de \$200,000 qui sera nécessaire pour le début des travaux au terrain de camping.

Enfin, il est aussi probable que le résultat du référendum, auquel pourront voter environ 600 personnes, sera déterminant sur la suite qu'entendront donner certains membres du conseil municipal de Saint-Jean à leur carrière publique. On peut donc s'attendre, dans un proche avenir, à une véritable polarisation des citoyens de Saint-Jean vis-à-vis le développement et de la gestion du terrain de camping qui appartient toujours, pour le moment, au gouvernement du Québec.



MM. Raynald Champagne, secrétaire de la Société d'agriculture de Lotbinière, le député Jean-Guy Dubois, le député Léopold Corriveau, le président Gilles Tousignant et le député Gaston Gourde.

## Subvention fédérale Nouveau bâtiment pour l'expo de St-Agapit

par **Gilles PEPIN**

**SAINT-AGAPIT** — La Société d'agriculture de Lotbinière tiendra sa 14e exposition annuelle, du 8 au 12 août prochain, avec une innovation payée en grande partie par le gouvernement fédéral.

Celui-ci vient d'octroyer une subvention au montant de \$175,000 pour la construction d'un nouveau bâtiment, dont les dimensions seront de 84 pieds sur 160 pieds et devant servir principalement aux exposants des secteurs industriel et commercial.

Trois députés se sont réunis hier pour une conférence d'information à Saint-Agapit, justement pour annoncer l'octroi de la subvention; ce sont MM. Jean-Guy Dubois, de Lotbinière, Gaston Gourde, de Lévis, et Léopold Cor-

iveau, de Frontenac, tous concernés en ayant au moins une partie de leur circonscription comprise dans le territoire de Lotbinière.

Le président de la Société d'agriculture de Lotbinière, M. Gilles Tousignant, ainsi que le secrétaire, M. Raynald Champagne, ont expliqué que leur organisme ajoutera un nouveau bâtiment devant mesurer 84 pieds sur 160 pieds, devenu nécessaire pour abriter les kiosques qui devaient antérieurement être localisés à l'intérieur de l'école Beauvoir.

Il s'agira d'un bâtiment de service qui sera situé devant l'aréna, à environ 30 pieds de la route conduisant à Saint-Apollinaire. La construction, évaluée à \$190,000 débutera dans quelques jours pour

être terminée six semaines plus tard.

Le nouveau bâtiment pourra être agrandi facilement, a déclaré le secrétaire Raynald Champagne, qui tient à rappeler que la Société d'agriculture de Lotbinière a été fondée en 1883. MM. Champagne et Tousignant ont signalé que le bâtiment sera utilisé beaucoup plus que pour l'exposition, notamment pour des encans d'animaux et même pour le besoin de certains autres organismes de la région.

Le maire de Saint-Agapit, M. Marcel Côté, ainsi que le préfet de la Municipalité régionale de comté de Lotbinière, M. Benoît Côté, ont exprimé leur joie, en prévoyant un plus grand achalandage à l'exposition.

## La cotisation étudiante non retenue par l'UQAR

**RIMOUSKI** — Le référendum sur la cotisation tenu à l'université du Québec à Rimouski au cours de la deuxième semaine d'avril n'a pas permis de rassembler un nombre suffisant de voix pour que l'association étudiante (AGEUQAR) obtienne que la cotisation de \$5 par session soit perçue directement par l'université.

Le président de l'association étudiante, M. Jean Labonté, a précisé qu'au cours des journées qu'a duré le référendum, 446 étudiants se sont prononcés, dont 70 pour 100 environ en faveur de la perception

par l'université de la cotisation étudiante. L'université exigeait cependant qu'il y ait un minimum de 325 votes affirmatifs, ce qui représente le quart de la population étudiante à temps complet. Et il manquait 22 votes favorables pour atteindre ce nombre de 325.

M. Labonté a reconnu d'autre part que l'université se disait prête à tenir un nouveau référendum si 10 pour 100 des étudiants l'exigent par pétition, mais a-t-il dit, le bureau de direction de l'association étudiante doit se réunir cette semaine.

**AUJOURD'HUI**  
Voyez le cahier publicitaire  
**TEMPS DES VACANCES**  
(32 pages)  
INSERE DANS CETTE EDITION

## La Mitis: le plus haut taux régional de gens âgés

**RIMOUSKI** — En rendant public, hier, un portrait socio-sanitaire du territoire de la Mitis, le directeur général du CLSC de Mont-Joli, M. Raymond Leblond, a expliqué que cette étude, réalisée à la demande du CLSC par M. Gilles Légaré, du Département de santé

communautaire du centre hospitalier régional de Rimouski, permettra précisément au CLSC de Mont-Joli de réviser ses priorités d'intervention auprès de la population qu'il dessert.

Au cours d'une rencontre avec la presse régionale, M. Leblond a expliqué que le CLSC

de Mont-Joli a certainement acquis une bonne connaissance de son milieu au cours de ses dix années d'existence, mais qu'il est bon de réviser ses modes d'intervention, sur une base quinquennale par exemple, ne serait-ce qu'en raison des changements qui s'opèrent forcément dans toute société.

Ainsi, l'étude socio-sanitaire confirme cer-

tains faits, comme celui d'une population vieillissante, mais elle a révélé par ailleurs que la Mitis compte un pourcentage élevé de personnes de 65 ans et plus et que c'est même la Mitis qui compte le plus haut taux de personnes âgées de toute la région. On découvre également que 13 pour 100 des familles sont monoparentales, ce qui apparaît comme

une proportion élevée. On y apprend également que la pauvreté est très présente dans la région, puisqu'une famille sur cinq est à faible revenu et que la proportion est encore plus élevée dans le haut-pays.

Dans une deuxième étape après la publication de ce rapport, dit M. Leblond, nous procéderons au cours

des prochains mois à une consultation dans le milieu, notamment par le truchement d'organismes, afin de circonscrire la perception que le milieu peut avoir de ses problèmes, et également du rôle qu'il peut jouer pour y remédier. C'est à la suite de cette consultation, soit à l'automne, que le conseil d'administration du CLSC devrait pouvoir définir

ses nouvelles orientations. Jusqu'à présent, devait expliquer le directeur du CLSC, nous avons largement concentré notre travail en santé maternelle et infantile, et nous avons également mis beaucoup d'efforts, selon le vœu du ministre dans les services à domicile pour les personnes âgées ou handicapées.

# La Mode en Grand

Notre meilleure sélection pour MAMAN

**UNE VALEUR EXCEPTIONNELLE!**

Deux de nos plus jolies robes, en coton frais et confortable, offertes à temps pour la Fête des Mères.

**A.** Bordure et épaules garnies de blocs de couleurs. En tons de fuchsia ou kaki.

**B.** Broderie sur le devant et mancherons. En bleu roi, lilas ou rouge.

Tailles 38 à 44 ..... \$38.

Personne ne peut nous égaler!

# Pennington

Place Laurier 653-2484 • Place Fleur de Lys 524-0757  
Les Galeries de la Capitale 627-3574

## CONFIEZ-NOUS VOTRE ENTREPOSAGE-FOURRURES CUEILLETTE ET LIVRAISON GRATUITES

**FAITES RESPIRER** **VOTRE FOURRURE**

Voûte réfrigérée, fumigée déshumidifiée et ventilée **UNIQUE À QUÉBEC**

Une visite vous en convaincra

La haute technologie moderne apporte un climat propice où votre fourrure conserve toute sa vitalité naturelle et la souplesse de son cuir. Profitez de la saison d'entreposage pour faire réparer et remodeler.

Demandez un nettoyage pour votre fourrure avec **MARANDA LUSTRE**

Estimation gratuite des réparations jugées nécessaires par nos experts.

Valeur 500 \$	Valeur 1 000 \$	Valeur 2 000 \$
14 \$	24 \$	34 \$
Valeur 3 000 \$	Valeur 4 000 \$	Valeur 5 000 \$
44 \$	54 \$	64 \$

Assurance pour l'année moyennant léger supplément  
**2 hrs de stationnement gratuit**

**POUR UN ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE 529-0077**

**10%** d'escompte si vous venez chercher votre fourrure avant le 1<sup>e</sup> novembre 1984

un nom... une réputation!  
**Le Salon de fourrures ROLAND FORGUES**  
mail centre-ville, Québec 529-0077

en bref

Bienvenue  
THETFORD MINES



**Bienvenue!**

Deux panneaux-réclame installés aux principales voies d'accès à la ville accueillent les visiteurs à Thetford-Mines. Cinq têtes coiffées d'un casque de sécurité représentent la principale industrie dans le milieu, l'exploitation de l'amiante. Chacune arbore le sigle de la Chambre de commerce et des clubs sociaux Richelieu, Optimiste, Rotary et Kiwanis. Le club des Lions n'y figure pas à cause de sa fondation plus récente.

**SAINT-GEORGES**

**Préparatifs pour le 24 juin** — Le Comité de la Fête nationale pour l'agglomération de Saint-Georges s'affaire depuis quelques semaines déjà aux préparatifs de la Fête nationale du 24 juin. Dans chacun de leur secteur respectif, a indiqué au SOLEIL le publiciste René d'Anjou, les 15 membres du comité central, sous la présidence de Mme Lise Thibodeau, s'appliquent à mettre au point les détails de la parade, des activités d'animation, à s'assurer de la participation de la population, à organiser l'exposition des artistes et artisans, sans oublier tout le secteur de la technique et de la sécurité que cela implique. Pour la mise en place de diverses activités dont le programme détaillé sera dévoilé bientôt, le comité central note une excellente collaboration de plusieurs commerçants, entreprises et organismes de la région de Saint-Georges, ainsi que des deux corps policiers du grand Saint-Georges.

**Augmentation de 74 pour 100** — Pour la période du 1er avril 1983 au 31 mars 1984, le bureau de Communication Québec à Saint-Georges a reçu et traité 22,311 demandes de renseignements, comparativement à 12,838 pour la même période l'année précédente. Ceci représente une augmentation de 74 pour 100, a indiqué au SOLEIL, le responsable du bureau, M. René d'Anjou, qui attribue cette hausse remarquable à une plus grande expérience du personnel du bureau ainsi qu'à leur façon d'accueillir aimablement le public. Il a de plus mentionné que le bureau de Saint-Georges avait entrepris l'automne dernier une campagne publicitaire intitulée "Le dépanneur", pour rappeler à la population beauceronne que Communication Québec était la porte d'entrée privilégiée afin d'obtenir des renseignements sur les services gouvernementaux du Québec.

**RIVIERE-PORTNEUF**

**Incendie** — Une maison a été détruite par le feu, avant-hier, à Rivière-Portneuf, dans la circonscription de Saguenay. Elle appartenait à M. Jacques Lafleur qui demeure dans la région de Québec. Elle n'était pas habitée, mais elle était encore meublée. L'incendie a été aperçu vers 1h45 de la nuit et la Sûreté du Québec à Baie-Comeau fait enquête pour tenter d'en établir la cause. Les pertes sont estimées à \$40,000.

**BAIE-COMEAU**

**Condamnation** — Une sentence de 10 mois de prison a été imposée à Rosaire Cormier, âgé de 25 ans, de Sept-Iles. Elle a été prononcée par le juge Louis Carrier au palais de justice de Baie-Comeau. Cormier, qui s'est également vu imposer une probation de trois ans, avait reconnu sa culpabilité à l'accusation de possession de drogue dans le but de trafic. Son présumé complice a été acquitté. Tous deux avaient été arrêtés, en fin de mars, par des agents de la SQ de Baie-Comeau qui effectuaient une surveillance spéciale sur la route 138 et qui avaient trouvé quelque 966 grammes de hasch en fouillant leur auto. Me Arnold Brochu représentait la Couronne dans cette cause.

**SAINT-ODILON**

**Eau potable** — Environnement Québec, dans un avis daté d'hier, informe la population alimentée par le réseau d'aqueduc privé de la Société d'aqueduc Saint-Odilon, dans la municipalité de Saint-Odilon, comté de Dorchester, qu'il n'est plus nécessaire de faire bouillir l'eau avant de la consommer. Les analyses bactériologiques récentes ont démontré que la qualité de l'eau s'était rétablie. La direction régionale de Québec a donc levé la mesure sanitaire en vigueur depuis vendredi.

**SEPT-ILES**

**Agression sexuelle** — Deux individus de Schefferville ont été accusés d'agression sexuelle grave sur une concitoyenne et leur enquête sur le cautionnement doit avoir lieu, demain, au palais de justice de Sept-Iles. Le crime qui a été accompagné de lésions corporelles a eu lieu, en fin de semaine, et la police de Schefferville a mené l'enquête. Les deux accusés sont détenus à la prison de Sept-Iles, en attendant la suite des procédures judiciaires.

**Accusé d'un vol de \$25,000 à Rimouski**

par Lucien LATULIPPE

Un jeune homme de Rimouski a pu recouvrer sa liberté provisoire après avoir été accusé du vol d'une somme de \$25,000, jeudi dernier, sur la rue Rouleau, à Rimouski. Jacques Gagnon, âgé de 22 ans, s'est toutefois vu imposer plusieurs conditions en attendant son enquête préliminaire qui a été fixée au 13 juin.

Selon l'enquête menée par le détective Gaëtan Gagné, le vol a eu lieu vers 19h55. La responsable du bureau des autobus Voyageur à Rimouski descendait de son auto lorsqu'un individu lui a arraché son sac à main qui contenait le dépôt pour la banque, soit \$25,000 en argent et en chèques. Des informations recueillies par les policiers ont permis l'arrestation de trois suspects, dont un mineur. Le second suspect adulte sera appelé à comparaître, prochainement. Le cas du mineur sera soumis au directeur de la protection de la jeunesse. La police de Rimouski révélait de plus, hier, que le butin volé avait été trouvé caché dans un bois grâce à l'intervention de l'agent André Bernier, de la SQ à Québec, et de son nouveau chien pisteur.

Par ailleurs, le procès de Eugène Isaac, âgé de 24 ans, de la

réserve indienne de Restigouche, se poursuit au palais de justice de New Carlisle sous l'accusation d'homicide involontaire. Il se déroule devant juge et jury. Me Robert Levesque et Me Gilles Fournier représentent la Couronne. Me Lucien Grenier occupe pour la défense.

Isaac est soupçonné d'avoir participé au meurtre de Brennan Arsenault qui avait été battu à mort par deux individus, le 15 juin 1979. Murray Barnaby, également de la réserve de Restigouche, serait son présumé complice.

Le prévenu avait été acquitté de l'accusation de meurtre au second degré en janvier 1980. Après que la cour d'appel eut rejeté le pourvoi, Me Michel Babin qui était procureur de la Couronne à New Carlisle en ce temps-là s'est présenté devant la Cour suprême du Canada qui, en février, ordonnait un nouveau procès sous l'accusation d'homicide involontaire. Sous la plume du juge McIntyre, la Cour suprême s'est rendue à la requête du ministère de la Justice du Québec en considérant que le juge de première instance avait erré dans ses directives au jury. Le nouveau procès a débuté, avant-hier, et il devrait se terminer demain ou samedi.

Passé migratoire à Donnacona  
**Le contrat de construction accordé prochainement**

par Guy BENJAMIN

**SAINTE-CATHERINE** — Le comité de restauration de la Jacques-Cartier (CRJC) attribuera la semaine prochaine le contrat en vue de la construction de la passe migratoire pour le saumon, à l'embouchure de la rivière, à Donnacona.

À la suite de la conclusion d'une entente de principe avec la compagnie Domtar, propriétaire du barrage où sera construite l'échelle à saumons, le CRJC a invité six entrepreneurs à présenter des soumissions, soit trois entreprises de la région de Québec et trois de la circonscription de Portneuf.

Cinq entreprises ont répondu à l'invitation du CRJC et l'ouverture des soumissions s'est faite hier

après-midi, à Sainte-Catherine, où sont situés les bureaux du CRJC.

La plus basse soumission est celle des Entreprises Charles-Roy, d'Ancienne-Lorette, au montant de \$196,300, alors que la plus haute provient de la firme Construction Roger-Blouin, de Vanier, au montant de \$252,000.

Les autres soumissions sont celles de Beauvillage et Méthot, de Sainte-Foy (\$299,600); Gilbert Alain, de Portneuf (\$201,017,60); et Jean-Marie Meunier, de Saint-Augustin (\$217,000).

Le CRJC se donne quelques jours pour étudier à fond les soumissions afin de savoir si elles sont conformes aux plans et devis, ce qui veut dire que le choix du constructeur se fera au début de la semaine prochaine.

Mais avant que les travaux puissent commencer, le CRJC devra préalablement signer un protocole d'entente avec la compagnie de papier Domtar. Le coordonnateur du CRJC, M. Jacques Robitaille, laissait savoir, hier, qu'une rencontre devrait être tenue dans les prochains jours avec la Domtar, des membres du CRJC et le sous-ministre André Lachance, du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, qui a servi de médiateur dans ce dossier.

Si tout va bien, il est prévu que la construction de la passe migratoire devrait prendre entre quatre à six semaines, ce qui veut dire qu'elle serait prête à temps pour la remontée du saumon, à compter du mois de juillet.



M. Jacques ROBITAILLE

**MÉDICAPITALE**  
LE NOM À RETENIR AU PLUS VITE



À partir de maintenant  
l'ambulance,  
c'est MÉDICAPITALE  
**529-4131**

MÉDICAPITALE EST LE NOUVEAU NOM QU'A CHOISI LE GROUPE LÉPINE CLOUTIER POUR DÉSIGNER UN SERVICE AMBULANCIER RENOUVELÉ, MODERNISÉ.

MÉDICAPITALE EST L'APPELLATION SOUS LAQUELLE SERA DESORMAIS CONNU LE PLUS IMPORTANT ET LE PLUS NOVATEUR DES SERVICES AMBULANCIERS DE L'EST DU QUÉBEC

- 35 AMBULANCIERS QUALIFIÉS, EXPÉRIMENTÉS, FIABLES
- 8 AMBULANCES EN SERVICE JOUR ET NUIT
- UN ÉQUIPEMENT ULTRAMODERNE

MÉDICAPITALE EST LE NOM À RETENIR QUAND IL IMPORTE DE PENSER VITE ET D'AGIR EN CONSÉQUENCE.



**DES RUBAINES À PLEINS CAMIONS**



Démonstration à notre magasin

Judi 26 avril  
vendredi 27 avril  
samedi 28 avril

Rapide! Compact! Mobile!

Maintenant vous pouvez faire votre lessive avec confort et sécurité dans votre foyer ce qui coutait plus cher dans une buanderie.

**LE PRIX D'UTILISATION D'UNE MACHINE À LAVER PUBLIQUE PAYANTE POUR UNE PÉRIODE 24 MOIS**

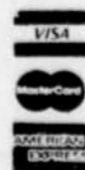
PRIX DU LAVAGE ET SÉCHAGE D'UNE CHARGE	NOMBRE DE CHARGES PAR SEMAINE			
	4	6	8	10
50c	\$208 <sup>00</sup>	\$312 <sup>00</sup>	\$416 <sup>00</sup>	\$520 <sup>00</sup>
75c	\$312 <sup>00</sup>	\$468 <sup>00</sup>	\$624 <sup>00</sup>	\$780 <sup>00</sup>
80c	\$332 <sup>00</sup>	\$499 <sup>00</sup>	\$665 <sup>00</sup>	\$832 <sup>00</sup>
1.00	\$416 <sup>00</sup>	\$624 <sup>00</sup>	\$832 <sup>00</sup>	\$1040 <sup>00</sup>

AUCUNE INSTALLATION...  
C'EST PRÊT À UTILISER  
QUAND VOUS L'ACHÉTEZ!

**31988**

Pascal fait la livraison et le déballage!

Nos bas prix comprennent la livraison de vos achats dans l'emballage d'origine et le déballage chez vous. Bien sûr, nous rapportons les boîtes!



**Meubles Pascal - Place Laurier  
2700, boul. Laurier, Ste-Foy**



Sensationnel pour appartements, condos, chalets, maisons mobiles, toute maison.

Modèle T1011

- Permet une économie de moitié sur l'eau et le détergent
- Se déplace sur roulettes
- Sélection de commandes pratiques
- Double rinçage automatique
- Complète avec surface de travail
- Disponible en blanc ou amande

**46988**

• Aussi disponible — modèle 0617 — blanc seulement

**39988**

RI-11-111

**SPORTS**

## Filion et Aubut devront rencontrer Ziegler

page C-1

A la suite des déclarations de Maurice Filion à l'effet que la Ligue nationale voulait un affrontement Canadien-Islanders, celui-ci risque de se voir imposer une amende.



## Le nouveau héros est de retour

Page C-5

Le jeune Mario Deslauriers qui a remporté la Coupe du Monde de sauts d'obstacles, il y a quelques jours, est rentré à Montréal, hier, où il a reçu de multiples félicitations lors d'une réception-conférence de presse.

M. Franco Fava: "La décision du ministre est une reconnaissance que le système ne fonctionne pas."

M. Raynald Fréchette: "Une négociation sérieuse du décret ne demande pas 120 jours."

# LE SOLEIL

QUÉBEC, JEUDI 26 AVRIL 1984  
88e année, no 103 88 pages 5 cahiers

• Livraison à domicile (6 jours) 2,10\$  
Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 35¢

## Construction

# Le décret prolongé de 120 jours

par Pierre MARTEL

Tel qu'anticipé par LE SOLEIL, la semaine dernière, le ministre du Travail du Québec, M. Raynald Fréchette, a annoncé, hier, une prolongation de 120 jours à l'actuel décret de la construction prenant fin le 30 avril 1984.

Cependant, du même souffle, le ministre a surpris tout le monde en annonçant la tenue d'une commission parlementaire, à l'intérieur du délai de 120 jours, sur tous les problèmes de l'industrie de la construction.

En fait, en prenant la décision de tenir une commission parlementaire pour étudier l'ensemble des problèmes de la construction (entre autres, travail au noir, champs d'application, représentation syndicale et représentativité syndicale), M. Fréchette aura suscité une certaine satisfaction chez les parties impliquées au décret de la construction.

Ceci aura donc permis d'atténuer la déception de certains intervenants devant la décision de prolonger de 120 jours le décret de la construction.

"Nous prolongeons le décret de 120 jours afin que les parties puissent négocier véritablement et, deuxièmement, pour qu'elles aient le temps de faire le tour de tous les problèmes qu'elles identifient au monde de la construction"

**Lire, page A-2, DÉCRET**

## "Super-mercredi" du Parti libéral

# Turner fait des gains importants

MONTREAL (PC) — L'aspirant au leadership libéral John Turner a fait d'importants gains, hier soir, au cours du "super-mercredi" québécois du Parti libéral du Canada (PLC).

Sur les 12 assemblées qui se tenaient hier à travers la province pour le choix de près d'une centaine de délégués au congrès libéral de juin à Ottawa, l'équipe Turner a rafflé la quasi-totalité des délégués de Lac-Saint-Jean, Louis-Hébert, Bourassa et Beauce.

Il a ainsi ajouté pas moins de 45 délégués et, possiblement, une quinzaine d'autres dans Saint-Jacques, Labelle et Laprairie. Le relevé de la Presse canadienne place M. Turner en avance d'au moins 50 voix au Québec sur son plus proche adversaire, M. Jean Chrétien.

Selon l'évaluation de la PC, largement confirmée de source indépendante, le candidat de Toronto recueillerait ainsi l'appui de 151 délégués du Québec contre 94 pour M. Chrétien. Il y aurait 70 délégués qui ne se seraient pas commis.

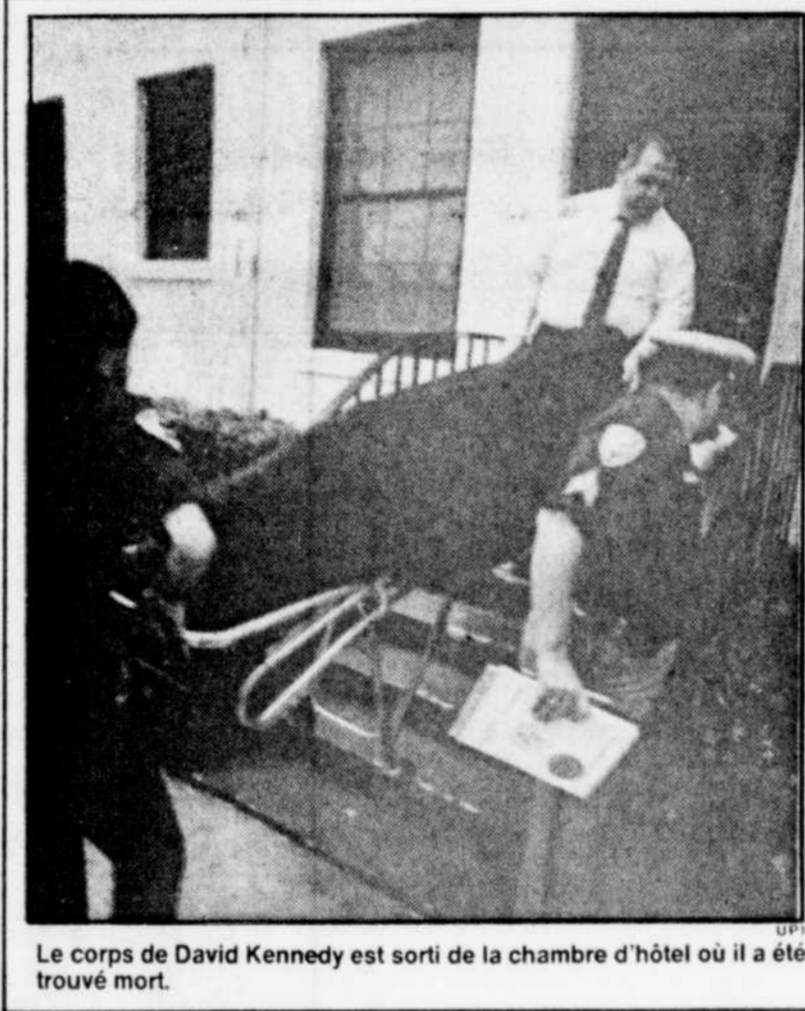
Pour sa part, le ministre de l'Énergie a enregistré un score moins intéressant hier avec 24 délégués dans Lachine, Pontiac-Gatineau-Labelle et Québec-Est, qui sont allés en masse en sa faveur.

Les deux aspirants se partageaient la circonscription de Rosemont: quatre délégués pour M. Turner, trois pour M. Chrétien, un allait à M. Johnston (le député Claude-André Lachance) et un délégué demeurait indéci. À l'échelle provinciale, on a dénombré d'autres indéci dans Laval-des-Rapides

(six), Lachine (trois) et Saint-Jacques (un).

M. Turner avait d'ailleurs reçu l'appui de sept députés des circonscriptions où se tenaient les investitures; M. Chrétien était appuyé par trois. Curieusement, dans Lachine, le président de l'association locale, M. Michel Rioux, a indiqué que le député Rod Blaker s'était engagé hier soir à voter pour M. Chrétien au premier tour et M. Turner au deuxième au congrès de juin.

**Lire, page A-2, TURNER**



Le corps de David Kennedy est sorti de la chambre d'hôtel où il a été trouvé mort.

## Le fils de Robert Kennedy trouvé mort

(D'après UPI, AFP, NYTNS et AP) — Les policiers sont sûrs: David Kennedy, le quatrième fils du sénateur Robert Kennedy assassiné en 1968, ne s'est pas suicidé hier.

Ils n'écartent pas une mort naturelle mais au terme d'une autopsie pratiquée durant la soirée d'hier, ils orientent plutôt leur enquête vers les drogues.

"David Kennedy est décédé probablement des suites d'une overdose", ont affirmé les médecins légistes.

"Il faudra de quatre à huit jours pour savoir si David Kennedy, qui a eu depuis de nombreuses années des problèmes avec la drogue et l'alcool, avait pris des narcotiques avant de mourir", a lancé, plus prudent, l'un des enquêteurs, M. Rick Black. Le policier a rapidement écarté la thèse du suicide, étant donné la psychologie du jeune Kennedy et parce que, a-t-il dit, "les médecins légistes n'ont pas décelé une mort par arrêt cardiaque ou par des lésions au cerveau".

David Kennedy, l'un des 11 enfants de Robert et Ethel Kennedy, était descendu au Brazilian Court Hotel à Palm Beach pour y passer quelques jours de vacances. Sa grand-mère, Rose Kennedy, ainsi que d'autres membres du clan se trouvaient aussi à Palm Beach dans la maison familiale, au moment du drame.

C'est une employée de l'hôtel qui a découvert le corps de David en fin de matinée et a alerté la police. L'employée a indiqué qu'une "Madame Kennedy" avait téléphoné depuis Boston (Massachusetts) pour demander qu'on aille vérifier si David était dans sa chambre, car sa famille ne l'avait pas vu depuis la

**Lire, page A-2, KENNEDY**

David KENNEDY

## SOMMAIRE

- Annonces classées ..... D-8 à D-14
- Arts et spectacles ..... B-4 à B-7
- Bandes dessinées ..... D-13
- Bridges ..... D-14
- Carrières et professions ..... B-9
- Décès ..... D-15
- Economie-finances ..... D-4 à D-7
- Editorial ..... A-14
- Feuilleton ..... B-7
- Horoscope ..... D-14
- Information régionale ..... B-1 à B-3
- Loterie ..... A-2
- Monde ..... B-8 à B-11, D-15
- Mot mystère ..... D-14
- Mots croisés ..... D-14
- Où aller à Québec ..... B-7
- Page documentaire ..... A-13
- Patron ..... D-14
- Politique ..... A-10, A-11
- Sciences ..... D-1 à D-3
- Sport ..... cahier C
- Télévision ..... B-6
- Votre page ..... A-15

Ensoleillé avec passages nuageux, aujourd'hui. Maximum de 15. Demain, ensoleillé.

**Détails, page D-8**

## Bérubé s'apprête à appliquer le décret

par Damien GAGNON

Le ministre de l'Éducation et la Centrale de l'enseignement du Québec n'ont plus que quelques heures pour s'entendre, sinon le décret s'appliquera dans toute sa rigueur en septembre.

Au cours d'une conférence de presse, hier, le ministre de l'Éducation, M. Yves Bérubé, a soutenu que toutes les ouvertures faites par le gouvernement sur la tâche des enseignants au cours des derniers jours ne tiendront plus si la CEO maintient son refus.

Se disant coincé par les échéances des règles budgétaires des commissions scolaires qui doivent être arrêtées d'ici demain, M. Bérubé a dit ne pas avoir d'autre choix.

Le ministre a expliqué que le seul moyen de modifier le décret consiste à obtenir une entente entre les deux parties, ce qui n'apparaissait pas possible hier soir.

En effet, c'est à l'unanimité que les 150 membres de la Commission des enseignants des commissions scolaires catholiques et protestantes ont rejeté, hier matin, les offres du ministre de l'Éducation sur la tâche d'enseignement.

A compter du 2 mai, les syndicats locaux tiendront des assemblées générales au cours desquelles les membres seront appelés à se prononcer sur les offres pa-

tronales. Mais cette consultation apparaît inutile, compte tenu que le gouvernement aura arrêté sa décision au cours des prochaines heures. Selon le président de la

**Editorial, page A-14**

Commission des enseignants des commissions scolaires, M. Robert Bisailon, les audiences du Conseil supérieur de l'éducation sur la tâche des enseignants ont démontré hors

de tout doute que la première année d'application des décrets a conduit à une détérioration de la qualité de l'enseignement.

Accepter une augmentation de la tâche des enseignants pour septembre, c'est accepter que la situation se détériore davantage, a soutenu M. Bisailon.

La proposition Bérubé, dit-il, ne permet l'entrée d'aucun nouvel enseignant au niveau primaire et elle

**Lire, page A-2, BÉRUBÉ**

## Arrivée de Jean Marais

Page B-4

Jean Marais est arrivé, hier soir, à Québec, en auto-stop (l'auto devant l'amener ayant pris feu) pour une représentation de son Cocteau-Marais.

Le Soleil, René St-Pierre

## Québec à l'honneur à l'ACFAS

Page D-2

La région de Québec raffle, cette année, quatre des cinq prix de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences.

JEUDI SCIENCE

## Les floralies de la nature

page D-1

Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

## KENNEDY (Suite de la première page)

veille et il devait prendre un avion hier matin pour Boston. A l'annonce de la mort de David, son oncle, le sénateur Edward Kennedy a réuni autour de lui la mère du jeune homme, Ethel Kennedy, et plusieurs autres enfants de la famille, dans sa maison de McLean (Virginie) tout près de Washington.

Dans un bref communiqué, le sénateur Kennedy a déclaré qu'il s'agissait "d'un moment très difficile pour tous les membres de notre famille, notamment la mère de David, Ethel, et ses frères et soeurs, qui ont essayé si fort de l'aider ces dernières années". "Nous espérons, a-t-il ajouté, que David a enfin trouvé la paix qu'il n'a pas connue pendant sa vie."

Le sénateur Ted Kennedy avait renoncé l'année dernière à se lancer dans la course à la Maison-Blanche en expliquant qu'il se sentait le devoir de s'occuper de ses enfants et de ses nombreux neveux et nièces dont il a pratiquement la charge depuis la mort de ses deux frères.

### La mort de Robert

Né dans une des familles les plus riches et les plus puissantes des Etats-Unis, où chacun des héritiers mâles semble pouvoir prétendre à la Maison-Blanche, David Kennedy a cependant vécu une enfance marquée par le malheur.

Il n'a que huit ans quand son oncle John Kennedy est as-

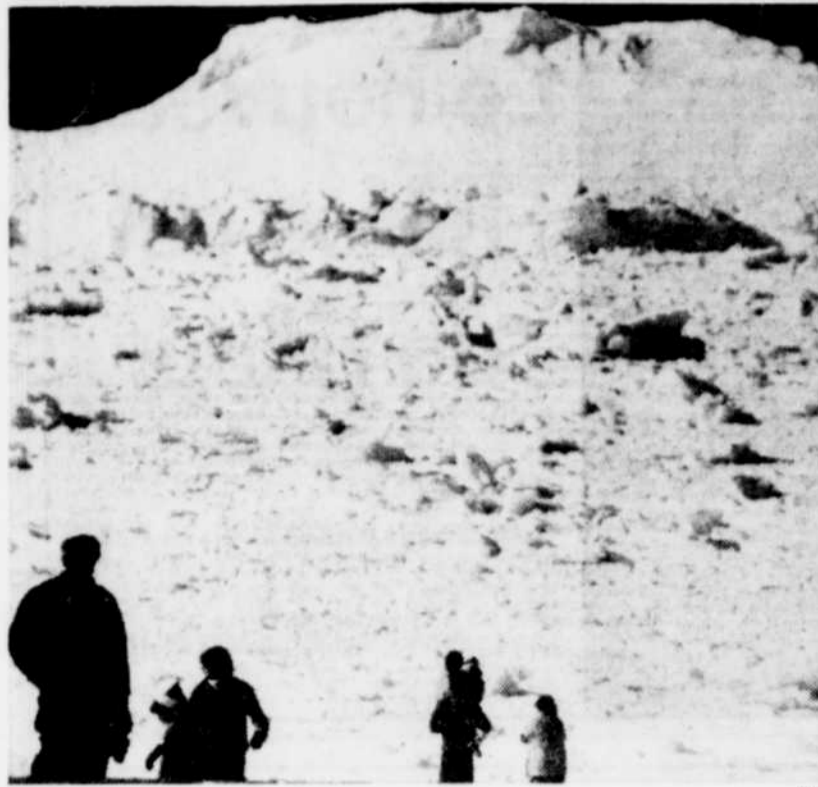
sassiné à Dallas, et 12 ans quand son père, qui brigait l'investiture du Parti démocrate, tombe sous les balles de Sirhan Sirhan, un émigré jordanien, à Los Angeles en 1968. David assiste au meurtre de son père en regardant la télévision.

Selon ses proches, David, qui était particulièrement choyé par son père, ne s'est jamais remis de la mort tragique du sénateur.

Le jeune Kennedy s'adonne dès l'année suivante à la marijuana, et il est obligé de consulter des psychiatres. Quelques années plus tard, il est arrêté en état d'ébriété au volant de sa voiture en Californie, et en 1979, il se trouve mêlé à une affaire de cocaïne: la presse américaine révèle qu'il s'est disputé avec des vendeurs de drogue qui l'ont ensuite dévalisé dans un hôtel borgne de Harlem, le quartier noir de New York, où il s'appropriait régulièrement.

David n'était pas le seul membre du clan Kennedy à avoir eu des problèmes de drogue. Son frère Robert fils vient d'être condamné à deux ans de probation pour possession d'héroïne.

Les Américains, pour qui la dynastie Kennedy est l'équivalent d'une "famille royale" ont été une nouvelle fois bouleversés par un drame qui touche cette fois-ci un "jeune homme qui avait tout, mais pas assez", comme l'a déclaré un journaliste de la chaîne CBS.



**Spectacle rare**  
Le printemps tarde à venir à Terre-Neuve. Après le verglas du 13 avril, dont plusieurs personnes ont encore à souffrir, voici que des icebergs s'approchent et emprisonnent les glaces dans l'est et le nord-est de l'île. Ces quelques spectateurs ont eu droit à un spectacle unique.

## TURNER (Suite de la première page)

A Québec, dans Louis-Hébert, la vice-présidente Elisabeth Goodwin a déclaré que l'équipe Turner avait remporté "très facilement" les 11 délégués de la circonscription, qu'il n'y avait "absolument pas" de partisans de Jean Chrétien (comme d'ailleurs dans Lac-Saint-Jean) mais qu'on pouvait identifier quelques militants favorables à John Roberts, qui n'a cependant fait élire aucun délégué, selon elle.

Dans Laval-des-Rapides, le président de l'association locale, M. Michel Goulet, a déclaré avant le début de l'assemblée que les sept délégués seraient probablement indécis. Mais dans cette circonscription, jadis représentée par l'ex-député et futur gouverneur général Jeanne Sauvé, sept délégués auraient voté Turner et six n'auraient pas pris position.

Dans la Beauce, le vice-pré-

sident Gérard Grondin a été réticent à fournir les résultats des assemblées, mais finalement il s'est commis en posant cette question: "Si notre député (Normand Lapointe) s'est prononcé pour M. Turner, pourquoi répartisait-on le vote?" De fait, sur neuf délégués, sept sont acquis à M. Turner et deux sont indécis.

Avant les assemblées d'hier soir, chacune des équipes des deux principaux aspirants libéraux se plaçait en avance au Québec.

Chez M. Turner, on s'accordait 147 voix, on en donnait 86 à l'adversaire, 61 délégués ne seraient pas commis et 13 iraient à l'équipe de Donald Johnston.

Du côté de M. Chrétien, on s'accordait une avance d'un délégué, 103 voix contre 102 pour M. Turner, 71 personnes ne s'étaient pas prononcées, 13 iraient à M. Johnston et un à M. Roberts.

## DÉCRET (Suite de la première page)

struction", a précisé le ministre du Travail.

Il devait ajouter: "Une négociation sérieuse du décret ne demande pas 120 jours. En réponse aux demandes de nos partenaires qui plaident constamment la non-intervention de l'Etat dans leurs affaires, nous disons: "Vous avez 120 jours pour vous entendre sur un décret, éclaircir vos perceptions sur les problèmes que vous rencontrez mutuellement, susciter des consensus ou des solutions de rechange."

### Représentativité syndicale

Par ailleurs, le ministre du Travail a lancé un appel aux parties syndicales pour leur demander de formuler des suggestions nouvelles sur le problème de la représentativité syndicale qui, à chaque négociation de décret, devient un obstacle supplémentaire au processus.

M. Fréchette fait ici allusion au problème des organisations syndicales de former un front uni au niveau des revendications. Ne voulant pas s'immiscer dans cette situation, il précise qu'il appartient aux parties syndicales d'en discuter.

Toutefois, le ministre fait une mise en garde. "Je ne suis pas disposé à rejeter le pluralisme syndical", lance-t-il. Notons que cette prise de position va à l'encontre de la FTQ-construction qui revendique une centrale unique dans l'industrie de la construction.

### Réactions

C'est la partie patronale, l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ), qui s'est montrée la plus déçue des décisions du ministre du Travail.

Le président de l'AECQ, M. Franco Fava, est contre la prolongation du décret. Il maintient que le ministre aurait dû laisser aller les choses le 1er mai. Selon lui, une grève ou un lock-out aurait permis de régler les problèmes de la construction.

"La décision du ministre est

une reconnaissance que le système ne fonctionne pas et qu'il y a des problèmes. La commission parlementaire sur la situation de la construction devrait précéder les négociations si on veut vraiment régler les problèmes de la construction. On est insatisfait", a affirmé M. Fava qui prévoit une assemblée générale de ses membres, le 30 avril.

### Les syndicats

Le directeur général du Conseil provincial des métiers de la construction (international), M. Maurice Pouliot, affirme que son organisme est déçu de la prolongation du décret sans hausse de salaire au 1er mai. Cependant, il se réjouit de la commission parlementaire sur l'industrie de la construction.

La CSN-construction est aussi en désaccord avec la prolongation. Si elle est d'accord avec la commission parlementaire sur l'industrie de la construction, la CSN aurait préféré qu'elle soit tenue avant la négociation du décret.

Quant à la FTQ-construction, tout en signalant son accord à la tenue de la commission parlementaire sur les problèmes de la construction, elle dit espérer que le prolongement de 120 jours du décret devrait peut-être permettre de réaliser une unité syndicale à la table des négociations.

### Situation

Deux scénarios semblent maintenant possibles. D'une part, si une entente intervient d'ici 120 jours, le ministre n'aurait alors qu'à la décréter et convoquer une commission parlementaire sur les problèmes de l'industrie de la construction.

D'autre part, advenant un blocage des négociations après 120 jours, M. Fréchette devrait alors tenir deux commissions parlementaires: une pour entendre les représentations sur le décret à venir et l'autre sur les problèmes de l'industrie de la construction.

## BÉRUBÉ (Suite de la première page)

se traduit par la mise en disponibilité de près de 700 enseignants au niveau secondaire, en septembre.

Le ministre Bérubé propose une réduction de 75 à 25 minutes de l'augmentation hebdomadaire de la tâche d'enseignement au cours des deux prochaines années. Les 25 minutes s'appliqueraient à compter de septembre.

Au niveau primaire, il n'y a aucun changement au décret pour le titulaire de classe. Par contre, le gouvernement renonce à augmenter de 30 minutes, cette année, et de 30 minutes, l'an prochain, le temps de présence des élèves du primaire, temps supplémentaire qui aurait été consacré à des spécialités. Cette décision empêche ainsi l'entrée de quelque 1,200 professeurs au primaire.

Les fonds ainsi économisés seraient investis dans la réduction de l'augmentation de la tâche des enseignants au secondaire. Pour le ministre Bérubé, les Québécois investissent déjà beaucoup en éducation et l'on ne peut leur demander de faire plus.

Si le ministre Bérubé affirme que 90 pour 100 des problèmes des enseignants relèvent de l'organisation scolaire, il ne propose rien de concret au chapitre de l'encadrement des élèves, de la ré-

cupération, de l'intégration des enfants en difficulté d'apprentissage et du trop grand nombre de groupes d'élèves à rencontrer.

Le ministre Bérubé répondait hier matin à cette accusation de la CEQ en rendant public l'ensemble des offres du gouvernement en présence de ses partenaires en éducation, notamment le président de la Fédération des commissions scolaires et le président de la Fédération québécoise des directeurs d'école.

Selon M. Bisailon, le Conseil supérieur de l'éducation doit maintenant produire dans les prochains jours un rapport préliminaire susceptible d'éclairer les parties afin de relancer la négociation.

Mais, pour le ministre Bérubé, il n'est pas question de gel de la tâche même si le CSE en faisait la recommandation. De toute façon, dit-il, le CSE adoptera son rapport samedi. Il sera trop tard, les règles budgétaires seront arrêtées.

### LA QUOTIDIENNE

(tirage du mercredi 25 avril 1984)  
0-9-2  
1-8-9-7  
Informations: 643-8990

**LE SOLEIL**  
SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)  
647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30  
Samedi: 8h30 à 12h00  
LES ANNONCES CLASSEES  
647-3311 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00  
REDACTION  
647-3394 du lundi au vendredi de 8h à 16h30  
647-3233 à partir de 16h30 et en fin de semaine  
RENSEIGNEMENTS: 647-3233  
LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206.



### COMITÉ PERMANENT DE LA SANTÉ, DU BIEN-ÊTRE SOCIAL ET DES AFFAIRES SOCIALES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Le Comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales tiendra des séances sur l'objet du projet de loi C-221, Loi modifiant la Loi sur les stupéfiants (emploi thérapeutique de l'héroïne).

Le Comité invite les organismes et les particuliers à lui soumettre des mémoires relatifs à la question de savoir si l'on devrait autoriser l'emploi thérapeutique de l'héroïne, en les faisant parvenir au greffier du Comité d'ici au **lundi 28 mai**, à 17 heures.

Les mémoires peuvent être présentés en français, en anglais ou dans les deux langues officielles. Il est recommandé de les dactylographier sur du papier de 22 au 28 cm, en respectant des marges de 1 et 3 cm. Le Comité se réserve le droit de publier les mémoires qu'il reçoit sauf en cas de demande expresse de non-publication.

Tous les mémoires, lettres et demandes de renseignements doivent être adressés au:

Greffier  
Comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0A6  
Tél: (613) 992-3150

Le président,  
DAVID WEATHERHEAD, député.

Contemporaine

style safari  
**la robe portefeuille**  
forme portefeuille en version safari pour cette robe en popeline de coton, les épaules élargies avec empiècement surpiqué, les emmanchures plus profondes, poches plaquées, taille ceinturée. kaki ou noir. 4 à 14. 130.00

Contemporaine

en coton imprimé tropical  
**le short évasé**  
une forme plus ample à la cuisse, modulée par deux plis couchés au devant et deux plis creux sur les côtés où s'intègrent des poches plaquées. bande de taille retenue sur les côtés par des anneaux et oeillets métalliques. imprimé bleu et vert océan ou cassis et bleuet. 34 à 42. 85.00 à porter avec sa blouse tee-shirt coordonnée.

la maison  
**Simons**  
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

la maison  
**Simons**  
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

LE MONDE

54 morts en République dominicaine

SAINT-DOMINGUE (d'après AFP et UPI) — Les émeutes ont repris, hier soir, en République dominicaine, après une allocution radio-télévisée du chef de l'Etat, M. Salvador Jorg Blanco. Le bilan des violentes ma-

nifestations de lundi et mardi à Saint-Domingue s'élève à 54 morts, près de 200 blessés et 4,358 arrestations, a indiqué dans son message le président dominicain. Selon lui, cette violence n'a eu aucun ca-

ractère spontané et a été dirigée et inspirée par des militants d'un secteur du Parti réformiste (principale formation d'opposition, liée à des ex-militaires et à des militants et dirigeants de secteurs de l'extrême gauche).

Le président s'est engagé à rester à son poste, et a affirmé que l'armée mettrait fin aux désordres "à n'importe quel prix". Il a aussi dans son allocution défendu des projets de loi portant

sur l'établissement d'impôts directs sur les plus hauts revenus et sur une augmentation générale des salaires qui avaient été déposés il y a deux mois devant le Congrès et qui n'ont pas été examinés par celui-ci.

Le président a en outre annoncé qu'une commission étudiera dans les prochains jours de nouvelles mesures destinées à éviter que les restrictions imposées par la crise affectent les secteurs les plus défavorisés.

Brésil: amendement rejeté

(D'après AFP, AP et UPI) — Les Brésiliens qui souhaitent la tenue d'élections présidentielles directes dès janvier se sont fait jouer un vilain tour hier: un nombre important de députés n'ont pas pris part au vote si bien que l'amendement constitutionnel déposé par l'opposition n'a pas obtenu la majorité requise des deux tiers.

Les députés qui ont participé au scrutin ont voté à 81 pour 100 pour la tenue des élections présidentielles directes. Mais, en rajoutant le nombre de députés absents, ce pourcentage est ramené à 62 pour 100, d'où l'impasse.

La Chambre des députés compte 479 sièges. Le scrutin a donné 298 voix en faveur de l'amendement, 65 votes contre et trois abstentions. Cent treize députés n'ont pas pris part au vote.

Aucun commentaire ou réaction n'est encore parvenu de la capitale brésilienne, la censure interdisant aux journalistes de Brasilia de faire part de commentaires favorables à la tenue des élections présidentielles directes.

Mais il est fort à prévoir que les prochaines heures seront tumultueuses. Des millions de Brésiliens ont,

depuis 100 jours, participé à d'importantes manifestations pour le retour au suffrage universel dans le choix du président. Dans les minutes qui ont précédé le vote, ils étaient encore très nombreux à soutenir l'amendement de l'opposition, indiquant leur volonté en portant foulards et chandails jaunes (le signe de reconnaissance) ou en causant du bruit avec les klaxons des voitures et les casseroles de la cuisine.

Les militaires, rapportent les journalistes étrangers, ont quadrillé les rues de la capitale pendant tout le déroulement du vote.

Théâtre, cinéma, exposition, lecture, musique...  
**LES PAGES ARTS ET SPECTACLES**  
me renseignent  
*MOI, JE LIS LE SOLEIL TOUS LES JOURS!*  
abonnement: 647-3333

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC 200-11-000178-841 No Surintendant: 025154 **COUR SUPERIEURE** (En matière de faillite) Dans l'affaire de la faillite de: DISTRIBUTION JACQUES BOLDUC INC., corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 3203, du Versant Nord, Ste-Foy, P.Q. G1X 3V5 **DEBITRICE** Avis est par les présentes donné qu'une Ordonnance de Séquestre a été rendue contre Distribution Jacques Bolduc Inc., du 3203 du Versant Nord, Ste-Foy, P.Q., le 2e jour d'avril 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 8e jour de mai 1984, à 10:30 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, au 410 boulevard Charest est, Suite 400, Québec, P.Q. Date de Québec, ce 19e jour d'avril 1984. **LEBLOND, BUZZETTI ET ASSOCIES LTEE** 621, boulevard Charest est Québec, P.Q./G1K 3J5 Téléphone: 525-4641

**AVIS DE LA DEMANDE DE DISSOLUTION**  
Prenez avis que la compagnie ENTREPRISES CHAR-LAND INC. demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission de se dissoudre.  
Le secrétaire, Jean Hains

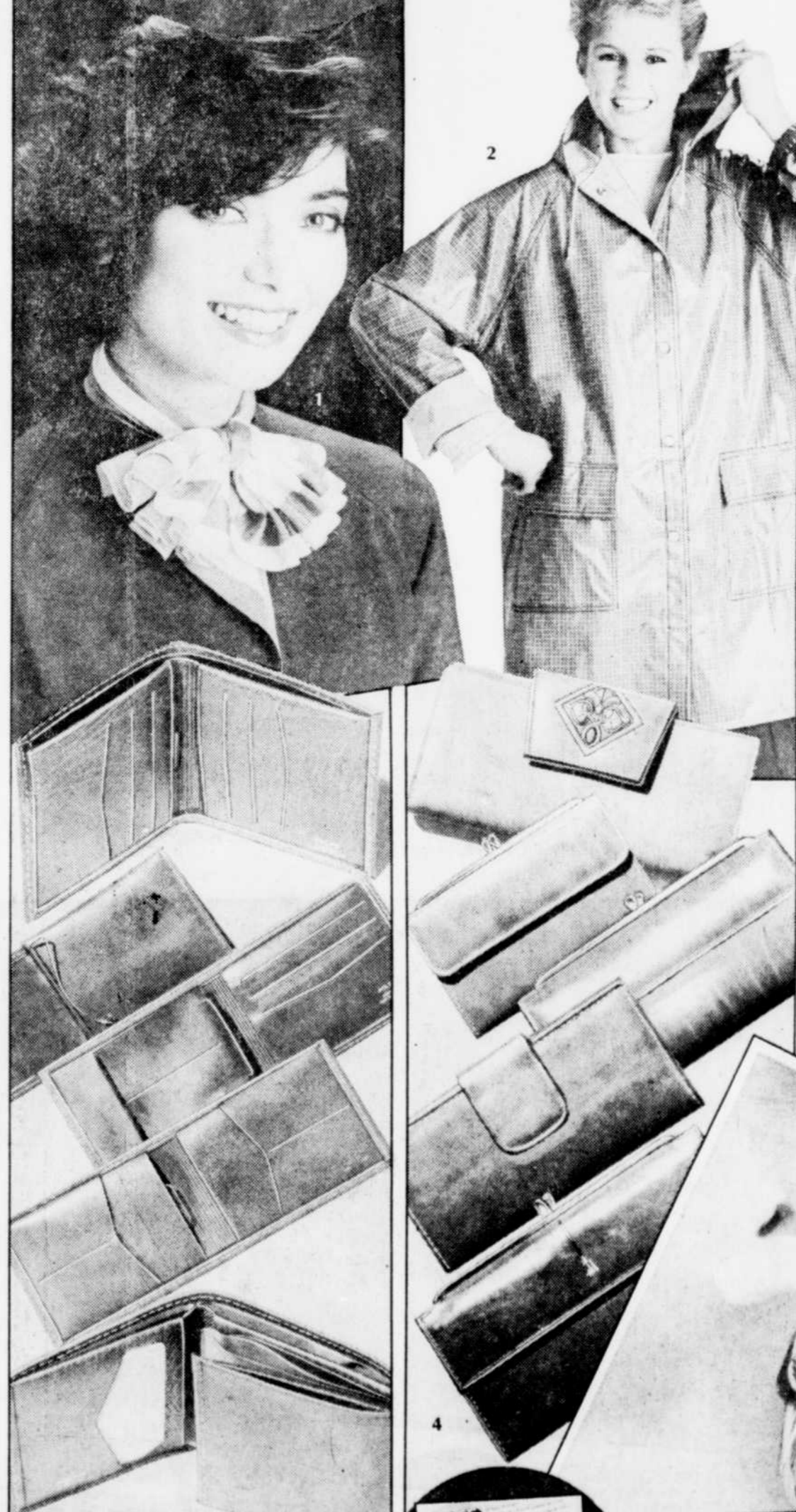
Construction de Défense Canada Défense Construction Canada

DOSSIER: BA49910 bfc Bagotville (Québec) Remplacement d'un monte-charge, bâtiment # 87  
**DATE DE FERMETURE le JEUDI 31 mai 1984.**  
**DEPOT POUR DOCUMENTS: \$25**  
Le secrétaire recevra jusqu'à 15:00 heures (heure avancée de l'Est), à la date limite indiquée, les soumissions, sous pli cacheté, pour le(s) projet(s) indiqué(s) ci-haut et adressées au Secrétaire Construction de Défense (1951) Limitée, Billings Bridge Plaza, 12e étage, Immeuble SBI, 2323 Promenade Riverside, Ottawa, (Ontario), K1A 0K3. Les intéressés pourront se procurer les documents de soumission en s'adressant à notre Service des plans d'Ottawa, à l'adresse susmentionnée (téléphone 613-998-9549 ou télex 053-3726/3727) et en déposant le montant indiqué.  
Les plans, le devis et les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux de l'association des constructeurs à Québec, Chicoutimi, Ste-Foy, Trois-Rivières, Montréal, Arvida, ainsi qu'à notre bureau régional à Montréal.

**Canada**  
LA VILLE DE **québec**  
**APPEL D'OFFRES**  
**SERVICE TECHNIQUE**  
**Achat de camionnettes**  
AVIS PUBLIC est par les présentes, donne que des offres cachetées, scellées, endossées, "OFFRE POUR LA FOURNITURE DE:"  
— DOUZE (12) CAMIONNETTES LÉGÈRES, P.T.C. 1 700 kg (3.800 livres), "CABINE ALLONGÉE" et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville, chambre 315, Québec, seront reçues jusqu'au MARDI 8 MAI 1984, à ONZE HEURES (11h00), heure avancée de l'Est.  
Les soumissionnaires sont priés de noter que le bureau du Greffier est habituellement fermé entre 12h15 et 13h45.  
La Ville ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.  
Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents, en s'adressant au personnel de la Division de l'Équipement "ATELIER MUNICIPAL", 52, MARIE-DE-L'INCARNATION, QUÉBEC, au numéro de téléphone suivant: 694-6453.  
Québec le 17 avril 1984 **LE GREFFIER DE LA VILLE ANTOINE CARRIER, AVOCAT**

**APPEL D'OFFRES**  
**PROJET:** RÉFECTION DES ÉCOLES DE ST-ALEXANDRE, STE-HELENE ET MONT-CARMELE  
**PROPRIÉTAIRE:** COMMISSION SCOLAIRE JEAN-CHAPAIS 325, 11e Avenue Chapleau St-Pascal, Cte Kamouraska G0L 3Y0  
**ARCHITECTES:** CHARLES CASGRAIN ET ALFRED PELLETIER ARCHITECTES 46, rue de la Cour - C.P. 275 Rivière-du-Loup G5R 3Y8  
**INGÉNIEUR - CONSEIL:** JEAN-PAUL ROY 12, rue Principale St-Modeste, Cte Riv.-du-Loup G0L 3W0  
La Commission scolaire Jean-Chapais demande des soumissions pour la réfection des écoles de St-Alexandre, Ste-Hélène et Mont-Carmel. Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs de construction au sens de la Loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (1975, L.Q., chapitre 53). Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'architecte, contre un dépôt de (100,00\$) cent dollars, qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions. Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant correspondant à 10% du montant de la soumission à l'ordre du propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pourcent (50%) du montant du contrat. Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 14 heures, heure en vigueur localement au bureau de la Commission scolaire le lundi 21 mai 1984 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure. Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission. Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelconque autre des soumissions reçues. Les plans seront disponibles au bureau de l'architecte à partir de vendredi le 27 avril 1984. Jean-Yves Poulin, Directeur

**VENTE TRANS CANADA EATON**



**MOINS DE 20.00!**

**LES ACCESSOIRES: QU'ILS SOIENT DISCRETS OU AUDACIEUX, ILS FONT TOUTE LA DIFFÉRENCE!**

**Cravates en biais de Joelles, exclusives à Eaton! Choix de 8 coloris attrayants**  
1. Une jolie parure de cou qui rehaussera l'éclat de vos tenues. Cravates sur le biais en polyester. Motif à effet positif-négatif dans les tons bleu roi, noir, gris, fuchsia, turquoise, rouge, naturel ou marine sur fond blanc. Un accessoire dont vous ne pourrez plus vous passer!  
Prix Eaton **9.99** ch.

**4.00 de rabais! Imperméable réversible en vinyle pour femmes**  
2. Amusant comme tout, un imperméable trois-quarts avec capuche à coulisse et boutonnage à pressions. Extérieur en tons unis, envers quadrillé. Portez-le comme bon vous semble ou repliez les manches comme nous l'avons fait ici. Choisissez entre blanc-noir, beige-rouge, blanc-marine, ou jaune-bleu. Tailles petite (8 à 10), moyenne (10 à 12) grande (10 à 14).  
Prix courant Eaton 14.00 **9.99** ch.

**Menus articles en cuir fabriqués par Rolfs pour Eaton**  
Faites votre choix parmi une grande collection d'articles en cuir grenu pour hommes et femmes. Chacun d'eux est offert dans une boîte et ainsi se donne bien en cadeau. Pensez-y: la fête des Mères approche! Achats en personne seulement.  
3. **Articles en cuir pour hommes.** Porte-billets, porte-billets avec portecartes, portefeuilles à trois rabats. En noir, brun ou havane. **14.99** ch. Prix Eaton

4. **Articles en cuir pour femmes.** Portefeuilles 12 cm, pochettes 17 cm et portefeuilles avec chéquier. Plusieurs modèles au choix, en bourgogne, rouille ou havane. **19.99** ch. Prix Eaton

**Les pincettes à oreilles: une nouvelle mode à l'affût du succès!**  
Une nouvelle conception de la boucle d'oreille qui ne tardera pas à devenir très populaire. Il s'agit en fait d'une pince en métal que l'on fixe au pavillon de l'oreille. On peut en porter une ou plusieurs avec ou sans boucles d'oreille ordinaires. Les possibilités sont nombreuses, tout est permis! Commandez l'un des modèles représentés en mentionnant le chiffre correspondant.  
5 à 8. Modèle ton or. **2.99** ch. Prix Eaton  
9 à 12. Pince avec pendentif ton or. **4.99** ch. Prix Eaton  
13 à 16. Pince en argent fin. **9.99** ch. Prix Eaton

notre cahier Trans-Canada de 64 pages

Procurez-vous

**SAINT-FOY** Place Sainte-Foy 653-9331  
**QUÉBEC** Galeries de la Capitale 627-5811  
**LÉVIS** Galeries Chagnon 833-7744  
**EATON**  
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

Minage des ports du Nicaragua

# Plaidoyer des juristes US engagés par Managua

LA HAYE (d'après AF, UPI et NYTNS) — Le Nicaragua a solennellement réclamer devant le tribunal international de La Haye une condamnation des Etats-Unis dont les activités, a dit son représentant, "violent le droit international".

Durant une demi-heure, l'ambassadeur du Nicaragua à La Haye, M. Carlos Ar-

guello, a dénoncé notamment la destruction de la ville côtière de Corinto, le minage des ports, l'agression de "mercénaires" et "les activités secrètes" en général, qu'il a attribuées aux Etats-Unis.

Intervenant devant les 15 juges de la plus haute instance judiciaire de l'ONU, le représentant de Managua a avancé "la

preuve irréfutable que le gouvernement des Etats-Unis viole le droit international en empiétant, entre autres, sur le droit des citoyens nicaraguayens à la vie, à la liberté et à la sécurité et sur le droit à la souveraineté du Nicaragua". Il a cité des documents du Congrès qui démontrent, a-t-il dit, que le président Reagan "reconnaît

l'usage de la force et de la menace de la force contre le Nicaragua".

Pour étayer sa plaidoirie, l'ambassadeur s'est référé à des déclarations du président Reagan ou de parlementaires américains. Il a en particulier rapporté les propos du sénateur démocrate Christopher

Dodd qui avait tenté sans succès de restreindre par une proposition d'amendement l'usage de fonds secrets de la CIA contre le Nicaragua. Un juriste américain professeur à Harvard, désigné pour défendre Managua, M. Abram Chayez, a ensuite dénoncé le rôle des Etats-Unis dans le minage des ports nicaraguayens. Il a rap-

pelé qu'il avait plaidé devant cette même cour il y a une vingtaine d'années dans une autre affaire, mais pour défendre les Etats-Unis.

Le minage des ports du Nicaragua a causé des dommages à 12 navires, dont des navires soviétiques, japonais et hollandais. Les Etats-Unis affirment que le minage est destiné à empêcher l'a-

cheminement d'armes aux rebelles salvadoriens. Abram Chayez est un expert des questions de blocus maritime: conseiller de John Kennedy en 1962 lors du blocus de Cuba et de la crise des missiles, celui qu'on appelle "M. Blocus" à La Haye s'est attaché à démontrer que la mesure contre Cuba, à l'époque, avait une base

légitime. Dans le cas du Nicaragua, aucune approbation de ce genre n'a été recherchée par Washington et les Américains sont donc dans l'illégalité, a-t-il souligné, en s'en prenant vigoureusement à la politique du président Reagan en Amérique centrale.

Les débats reprendront demain et la parole sera alors donnée à la partie américaine, qui sera défendue notamment par M. Davis Robinson, conseiller juridique du département d'Etat.

**VENTE TRANS CANADA EATON**

Prix Eaton

**16<sup>99</sup> à 20<sup>99</sup> ch.**

Une jolie mode pour les heures dorées passées à la plage cet été! Venez vite, la collection est complète et les prix rafraîchissants.

## Aubaines! Les tenues-loisir à choisir dès maintenant à prix Trans Canada



1. Peignoir genre judo en tissu éponge extensible de coton et polyester. Poches appliquées et ceinture. Blanc seulement. Tailles: petite, moyenne, grande. Prix courant Eaton 26.00 **19<sup>99</sup> ch.**

Aussi en tailles 38 à 44. Prix courant Eaton 28.00 **20<sup>99</sup> ch.**

2. Tenue à multiples usages en tricot de polyester et coton à taille coulissante. En blanc avec pointillé rose, turquoise, noir, rouge, bleu roi ou violet; ou pointillé blanc sur fond beige, noir, rose, turquoise, bleu roi ou pêche. Tailles: petite, moyenne, grande. Prix Eaton **16<sup>99</sup> ch.**

3. Maillot en nylon et spandex "Lycra" avec bonnets préformés. Bleu roi ou lilas. Tailles 34 à 40. Prix Eaton **18<sup>99</sup> ch.**

4. Ensemble court en tricot "interlock" de polyester et coton. Débardeur trois couleurs et short à enfiler sur taille élastique. Agencements de bleu ou rouge. Tailles: petite, moyenne, grande. Prix Eaton **16<sup>99</sup> l'ens.**

Plus que 3 jours!

Profitez de la vente des ventes

SAINTE-FOY  
Place Sainte-Foy  
653-9331

QUÉBEC  
Galeries de la Capitale  
627-5811

LEVIS  
Galeries Chagnon  
833-7744

**EATON**  
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

**REMBOURRAGE Dominion inc.**

Installé dans un nouveau local avec salle de montre

Vous offre

Des meubles neufs non-peints et rembourrés

Un service personnalisé pour la restauration

de vos meubles usagés

Pour un meuble de qualité...

16, Charles-Rodrigue, Lévis, tél.: 837-7694 (près de la rte 132)

CENTRE HOSPITALIER DE VALLEYFIELD

APPEL D'OFFRES

DE SERVICES PROFESSIONNELS DE LA CONSTRUCTION

LA CORPORATION DU CENTRE HOSPITALIER DE VALLEYFIELD PROJETTE DE RENOVER LES ESPACES EXISTANTS DU CENTRE HOSPITALIER DE VALLEYFIELD A VALLEYFIELD COMPRENANT UNE SUPERFICIE DE 7 650 METRES CARRES.

A ces fins, elle désire requérir les services professionnels d'ingénieurs en charpente.

Seules seront considérées les candidatures de firmes ayant leur principale place d'affaires dans la région administrative 6C.

Les firmes intéressées peuvent se procurer les documents d'offres de services en s'adressant au:

Directeur général  
Centre Hospitalier de Valleyfield  
150, rue St-Thomas  
Valleyfield, Québec  
J6T 6C1  
Téléphone (515) 371-9920

Les offres seront reçues à la même adresse avant 15 heures (heure locale), le 17 mai 1984.

Le choix des professionnels se fera par le conseil d'administration du Centre Hospitalier de Valleyfield sur la recommandation d'un comité d'évaluation de trois (3) membres selon des critères préétablis.

La Corporation n'est pas tenue d'accepter aucune des offres reçues.

Jean-Guy Nadeau  
directeur général  
Centre Hospitalier de Valleyfield  
84.04.18



SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

## appel d'offres

PROJET:  
ÉTAGÈRES  
MÉTALLIQUES  
DOSSIER: SP-541

Des soumissions pour la fourniture d'étagères métalliques seront reçues au plus tard à 15:00 heures (heure locale), le 10 mai 1984 par la Société des alcools du Québec, tel que stipulé au document d'appel d'offres.

Le document complet d'appel d'offres est disponible du lundi au jeudi (inclusivement) de 8:30 heures à 12:30 heures, de 13:30 heures à 17:00 heures et le vendredi de 8:30 heures à 12:30 heures, aux adresses suivantes:

SIÈGE SOCIAL  
905 Ave De Lorimier  
Montreal, QC  
H2K 3V9

CENTRE DE DISTRIBUTION DE MONTRÉAL  
2021 des Fûtailles  
Montreal, QC  
H1N 3M7

CENTRE DE DISTRIBUTION DE QUÉBEC  
2900 rue Einstein  
Québec, QC  
G1X 3X4

Un versement remboursable de cinquante (50,00\$) dollars est requis pour obtenir un document d'appel d'offres ainsi que pour chaque exemplaire additionnel. Ce montant est payable en argent comptant ou sous forme de chèque visé payable à l'ordre de la Société des alcools du Québec. Le document complet d'appel d'offres est également disponible gratuitement pour consultation sur place.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations pouvant réaliser l'entière fabrication au Québec, utilisant des matériaux québécois et ayant obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société des alcools du Québec sont admises à soumissionner.

Le soumissionnaire devra fournir avec sa soumission comme cautionnement de soumission soit un chèque visé établi à l'ordre de la Société des alcools du Québec, soit une police de garantie souscrite par une compagnie autorisée à se porter caution au Québec, le tout valide pour la période stipulée au document d'appel d'offres. La valeur du cautionnement devra correspondre à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission.

La Société des alcools du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

# LES ANNONCES CLASSÉES 647-3311

A votre service de 8h30 à 17h, du lundi au vendredi



COMPOSEZ 647-3311

Toutes les petites annonces reçues avant 17h seront publiées le lendemain

Veillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, il faut nous en aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité se limite à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée.

Frais par numéro de département: 10\$  
Bien que tous les efforts soient faits pour assurer un service adéquat, l'annonceur accepte que l'éditeur ne soit pas tenu responsable des dommages qu'il pourrait subir lors de l'utilisation de ce service particulier de livraison du courrier.

## index des rubriques

### SERVICES ET VENTES

- 102—Accessoires de parterre
- 103—Activités diverses
- 104—Agences matrimoniales
- 105—Alimentation
- 111—Aménagement de terrain
- 115—Aménagement
- 116—Antiquités
- 127—Appareils électriques
- 128—Argent à prêter
- 133—Argent demandé
- 137—Artisanat
- 139—Assurances
- 142—Bicyclettes
- 145—Camping
- 149—Chasse, pêche et sports
- 151—Chauffage-Climatisation
- 153—Cout de bébé
- 154—Conditionnement physique
- 157—Décoration intérieure
- 160—Déménagement-Transport
- 163—Dénégement
- 166—Équipement de bureau
- 169—Équipement de commerce et de restaurant
- 172—Enseignement-cours
- 173—Entreposage Voyages
- 178—Extermination

- 180—Fleurs et plantes
- 182—Instruments de musique
- 187—Jeux-Jouets
- 190—Livres-Timbres-Monnaie
- 196—Machines à coudre
- 199—Marchandises diverses
- 200—Marchandises diverses de mandales
- 201—Marchés aux puces
- 202—Marchés aux puces à visiter
- 204—Matériaux pour constructions
- 205—Noël
- 206—Naufrage
- 209—Omniateurs personnels
- 210—Outillage
- 211—Perdu Trouvé
- 214—Personnel
- 217—Photographie
- 218—Piscines
- 220—Radio - Télé - Système de son - Vidéo
- 223—Réceptions
- 226—Rembourrage
- 227—Réparation Entretien-Amélioration de maisons
- 228—Service de 24 heures
- 232—Soins de beauté et d'esthétique
- 235—Sous-Flèches à neige
- 236—Téléphones
- 238—Tableaux Encadrements
- 241—Tapis-Tuiles
- 244—Tondeuses
- 247—Transport Voyages
- 253—Vêtements

- 444—Charlesbourg
- 446—Les Saules-Dubergier
- 447—Limoilou
- 448—Neufchâtel-Loretteville
- 449—Montcalm
- 452—Rive-Sud
- 453—St-Foy
- 454—St-Jean-Baptiste
- 455—St-Roch
- 456—St-Sauveur
- 458—Sillery
- 460—Vanier
- 462—Banlieue
- 463—Non classifiées
- 465—Chambres & pensions
- 467—Chambres demandées

- 468—Sillery
- 469—Vanier
- 470—Banlieue
- 471—Non classifiées
- 472—Maison seule demandée
- 473—Rive-Sud
- 474—St-Foy
- 475—St-Jean-Baptiste
- 476—St-Roch
- 477—St-Sauveur
- 478—Sillery
- 479—Vanier
- 480—Banlieue
- 481—Non classifiées
- 482—Maison & revenus demandés

- 520—Ancienne-Lorette
- 521—Beauport
- 522—Cap-Rouge
- 523—Champlain
- 524—Charlesbourg
- 526—Les Saules-Dubergier
- 527—Limoilou
- 528—Neufchâtel-Loretteville
- 529—Montcalm
- 532—Rive-Sud
- 533—St-Foy
- 534—St-Jean-Baptiste
- 535—St-Roch
- 536—St-Sauveur
- 538—Sillery
- 540—Vanier
- 542—Banlieue
- 543—Non classifiées
- 555—Maison & revenus demandés

- 560—Maison mobile et préfabriquée
- 561—Véhicule hors Québec
- 562—Chalets
- 563—Fermes
- 564—Terres
- 575—Terrains

- 580—Bureaux
- 585—Commerces
- 590—Entreprises
- 595—Locaux
- 597—Propriétés commerciales

### COMMERCES ET INDUSTRIES

- 600—Bureaux
- 605—Commerces
- 610—Entreprises
- 615—Locaux
- 617—Propriétés commerciales

### VEHICULES-MOTEURS

- 660—Autos à vendre
- 665—Autos à louer
- 670—Autos demandées
- 675—Autos à vendre
- 680—Camions à louer
- 685—Camions demandés
- 690—Puces et accessoires d'auto et de camions
- 695—Réparations Entretien - Démontage
- 700—Garages à vendre
- 705—Garages Stationnement à louer
- 710—Garages Stationnement de mandes
- 715—Machinerie
- 720—Motocyclettes
- 725—Motos
- 730—Roulettes
- 735—Véhicules tout-terrain
- 740—Yachts et bateaux
- 745—Équipement de ferme

Les annonces dans ces rubriques sont classées par ordre alphabétique.

## SERVICES ET VENTES 100 à 299

**102 ACCESSOIRES DE PARTERRE**  
AUBAINE, table de pique-nique 305, chaise longue 325, 687-2384

4 CHAISES empilables, table, paroi, plaid, métal blanc, importation, 125\$, Tel. 623-3873

BALANCOIRES neuves, sur roulettes, avec table et toit, 872-7867

**103 ACTIVITES DIVERSES**  
AVENTURE inoubliable. Vous jouirez comme invité à bord du plus grand brigantin (voilier) à venir au Québec LA BELLE BLONDE. Soit à partir de PÔLE À RICCO - GASPÉ ou encore BERMUDIENS - GASPÉ ou GASPÉ - QUÉBEC et en début de QUÉBEC - TROIS-RIVIÈRES MONTREAL. Pour informations 639-2624

**106 AGENCES MATRIMONIALES**  
MME HAMEL ENR. LIC. AGENCE MATRIMONIALE 2992 Châteauguay, 811-0149

VIVRE HEUREUX ENR. But sérieux, seulement, pourrai perdre du temps, vous avez droit au bonheur, 553-2372

POURQUOI rester seul(e)? Avec Adrien Langlois, Agence matrimoniale ENR. 523-7450, 523-5347

RENCONTREZ le (la) partenaire désiré(e), but sérieux, agence "Nous ENR. Tel. 647-4320

**106 AGENCES MATRIMONIALES**  
MME HAMEL ENR. LIC. AGENCE MATRIMONIALE 2992 Châteauguay, 811-0149

**106 AGENCES MATRIMONIALES**  
MME HAMEL ENR. LIC. AGENCE MATRIMONIALE 2992 Châteauguay, 811-0149

**106 AGENCES MATRIMONIALES**  
MME HAMEL ENR. LIC. AGENCE MATRIMONIALE 2992 Châteauguay, 811-0149

**106 AGENCES MATRIMONIALES**  
MME HAMEL ENR. LIC. AGENCE MATRIMONIALE 2992 Châteauguay, 811-0149

**106 AGENCES MATRIMONIALES**  
MME HAMEL ENR. LIC. AGENCE MATRIMONIALE 2992 Châteauguay, 811-0149

**106 AGENCES MATRIMONIALES**  
MME HAMEL ENR. LIC. AGENCE MATRIMONIALE 2992 Châteauguay, 811-0149

**106 AGENCES MATRIMONIALES**  
MME HAMEL ENR. LIC. AGENCE MATRIMONIALE 2992 Châteauguay, 811-0149

**106 AGENCES MATRIMONIALES**  
MME HAMEL ENR. LIC. AGENCE MATRIMONIALE 2992 Châteauguay, 811-0149

**106 AGENCES MATRIMONIALES**  
MME HAMEL ENR. LIC. AGENCE MATRIMONIALE 2992 Châteauguay, 811-0149

**106 AGENCES MATRIMONIALES**  
MME HAMEL ENR. LIC. AGENCE MATRIMONIALE 2992 Châteauguay, 811-0149

**106 AGENCES MATRIMONIALES**  
MME HAMEL ENR. LIC. AGENCE MATRIMONIALE 2992 Châteauguay, 811-0149

**106 AGENCES MATRIMONIALES**  
MME HAMEL ENR. LIC. AGENCE MATRIMONIALE 2992 Châteauguay, 811-0149

**106 AGENCES MATRIMONIALES**  
MME HAMEL ENR. LIC. AGENCE MATRIMONIALE 2992 Châteauguay, 811-0149

**106 AGENCES MATRIMONIALES**  
MME HAMEL ENR. LIC. AGENCE MATRIMONIALE 2992 Châteauguay, 811-0149

**106 AGENCES MATRIMONIALES**  
MME HAMEL ENR. LIC. AGENCE MATRIMONIALE 2992 Châteauguay, 811-0149

**106 AGENCES MATRIMONIALES**  
MME HAMEL ENR. LIC. AGENCE MATRIMONIALE 2992 Châteauguay, 811-0149

**106 AGENCES MATRIMONIALES**  
MME HAMEL ENR. LIC. AGENCE MATRIMONIALE 2992 Châteauguay, 811-0149

**106 AGENCES MATRIMONIALES**  
MME HAMEL ENR. LIC. AGENCE MATRIMONIALE 2992 Châteauguay, 811-0149

**106 AGENCES MATRIMONIALES**  
MME HAMEL ENR. LIC. AGENCE MATRIMONIALE 2992 Châteauguay, 811-0149

**118 AMEUBLEMENT**  
SUPER ECONOMIE  
Nouveaux divans et fauteuils reconstruits par nos techniciens. Ex: divan superposé \$299, fauteuils \$129 et \$149, chaises \$110, matelas et sommiers 39, garantie 10 ans, 319-5555

**118 AMEUBLEMENT**  
Nouveaux divans et fauteuils reconstruits par nos techniciens. Ex: divan superposé \$299, fauteuils \$129 et \$149, chaises \$110, matelas et sommiers 39, garantie 10 ans, 319-5555

**118 AMEUBLEMENT**  
Nouveaux divans et fauteuils reconstruits par nos techniciens. Ex: divan superposé \$299, fauteuils \$129 et \$149, chaises \$110, matelas et sommiers 39, garantie 10 ans, 319-5555

**118 AMEUBLEMENT**  
Nouveaux divans et fauteuils reconstruits par nos techniciens. Ex: divan superposé \$299, fauteuils \$129 et \$149, chaises \$110, matelas et sommiers 39, garantie 10 ans, 319-5555

**118 AMEUBLEMENT**  
Nouveaux divans et fauteuils reconstruits par nos techniciens. Ex: divan superposé \$299, fauteuils \$129 et \$149, chaises \$110, matelas et sommiers 39, garantie 10 ans, 319-5555

**118 AMEUBLEMENT**  
Nouveaux divans et fauteuils reconstruits par nos techniciens. Ex: divan superposé \$299, fauteuils \$129 et \$149, chaises \$110, matelas et sommiers 39, garantie 10 ans, 319-5555

**118 AMEUBLEMENT**  
Nouveaux divans et fauteuils reconstruits par nos techniciens. Ex: divan superposé \$299, fauteuils \$129 et \$149, chaises \$110, matelas et sommiers 39, garantie 10 ans, 319-5555

**118 AMEUBLEMENT**  
Nouveaux divans et fauteuils reconstruits par nos techniciens. Ex: divan superposé \$299, fauteuils \$129 et \$149, chaises \$110, matelas et sommiers 39, garantie 10 ans, 319-5555

**118 AMEUBLEMENT**  
Nouveaux divans et fauteuils reconstruits par nos techniciens. Ex: divan superposé \$299, fauteuils \$129 et \$149, chaises \$110, matelas et sommiers 39, garantie 10 ans, 319-5555

**118 AMEUBLEMENT**  
Nouveaux divans et fauteuils reconstruits par nos techniciens. Ex: divan superposé \$299, fauteuils \$129 et \$149, chaises \$110, matelas et sommiers 39, garantie 10 ans, 319-5555

**118 AMEUBLEMENT**  
Nouveaux divans et fauteuils reconstruits par nos techniciens. Ex: divan superposé \$299, fauteuils \$129 et \$149, chaises \$110, matelas et sommiers 39, garantie 10 ans, 319-5555

**118 AMEUBLEMENT**  
Nouveaux divans et fauteuils reconstruits par nos techniciens. Ex: divan superposé \$299, fauteuils \$129 et \$149, chaises \$110, matelas et sommiers 39, garantie 10 ans, 319-5555

**118 AMEUBLEMENT**  
Nouveaux divans et fauteuils reconstruits par nos techniciens. Ex: divan superposé \$299, fauteuils \$129 et \$149, chaises \$110, matelas et sommiers 39, garantie 10 ans, 319-5555

**118 AMEUBLEMENT**  
Nouveaux divans et fauteuils reconstruits par nos techniciens. Ex: divan superposé \$299, fauteuils \$129 et \$149, chaises \$110, matelas et sommiers 39, garantie 10 ans, 319-5555

**118 AMEUBLEMENT**  
Nouveaux divans et fauteuils reconstruits par nos techniciens. Ex: divan superposé \$299, fauteuils \$129 et \$149, chaises \$110, matelas et sommiers 39, garantie 10 ans, 319-5555

**118 AMEUBLEMENT**  
Nouveaux divans et fauteuils reconstruits par nos techniciens. Ex: divan superposé \$299, fauteuils \$129 et \$149, chaises \$110, matelas et sommiers 39, garantie 10 ans, 319-5555

**118 AMEUBLEMENT**  
Nouveaux divans et fauteuils reconstruits par nos techniciens. Ex: divan superposé \$299, fauteuils \$129 et \$149, chaises \$110, matelas et sommiers 39, garantie 10 ans, 319-5555

**118 AMEUBLEMENT**  
Nouveaux divans et fauteuils reconstruits par nos techniciens. Ex: divan superposé \$299, fauteuils \$129 et \$149, chaises \$110, matelas et sommiers 39, garantie 10 ans, 319-5555

**118 AMEUBLEMENT**  
Nouveaux divans et fauteuils reconstruits par nos techniciens. Ex: divan superposé \$299, fauteuils \$129 et \$149, chaises \$110, matelas et sommiers 39, garantie 10 ans, 319-5555

**118 AMEUBLEMENT**  
Nouveaux divans et fauteuils reconstruits par nos techniciens. Ex: divan superposé \$299, fauteuils \$129 et \$149, chaises \$110, matelas et sommiers 39, garantie 10 ans, 319-5555

**118 AMEUBLEMENT**  
Nouveaux divans et fauteuils reconstruits par nos techniciens. Ex: divan superposé \$299, fauteuils \$129 et \$149, chaises \$110, matelas et sommiers 39, garantie 10 ans, 319-5555

**118 AMEUBLEMENT**  
Nouveaux divans et fauteuils reconstruits par nos techniciens. Ex: divan superposé \$299, fauteuils \$129 et \$149, chaises \$110, matelas et sommiers 39, garantie 10 ans, 319-5555

**118 AMEUBLEMENT**  
Nouveaux divans et fauteuils reconstruits par nos techniciens. Ex: divan superposé \$299, fauteuils \$129 et \$149, chaises \$110, matelas et sommiers 39, garantie 10 ans, 319-5555

**118 AMEUBLEMENT**  
Nouveaux divans et fauteuils reconstruits par nos techniciens. Ex: divan superposé \$299, fauteuils \$129 et \$149, chaises \$110, matelas et sommiers 39, garantie 10 ans, 319-5555

**118 AMEUBLEMENT**  
Nouveaux divans et fauteuils reconstruits par nos techniciens. Ex: divan superposé \$299, fauteuils \$129 et \$149, chaises \$110, matelas et sommiers 39, garantie 10 ans, 319-5555

**118 AMEUBLEMENT**  
Nouveaux divans et fauteuils reconstruits par nos techniciens. Ex: divan superposé \$299, fauteuils \$129 et \$149, chaises \$110, matelas et sommiers 39, garantie 10 ans, 319-5555

**118 AMEUBLEMENT**  
Nouveaux divans et fauteuils reconstruits par nos techniciens. Ex: divan superposé \$299, fauteuils \$129 et \$149, chaises \$110, matelas et sommiers 39, garantie 10 ans, 319-5555

**118 AMEUBLEMENT**  
Nouveaux divans et fauteuils reconstruits par nos techniciens. Ex: divan superposé \$299, fauteuils \$129 et \$149, chaises \$110, matelas et sommiers 39, garantie 10 ans, 319-5555

**118 AMEUBLEMENT**  
Nouveaux divans et fauteuils reconstruits par nos techniciens. Ex: divan superposé \$299, fauteuils \$129 et \$149, chaises \$110, matelas et sommiers 39, garantie 10 ans, 319-5555

**118 AMEUBLEMENT**  
Nouveaux divans et fauteuils reconstruits par nos techniciens. Ex: divan superposé \$299, fauteuils \$129 et \$149, chaises \$110, matelas et sommiers 39, garantie 10 ans, 319-5555

**118 AMEUBLEMENT**  
Nouveaux divans et fauteuils reconstruits par nos techniciens. Ex: divan superposé \$299, fauteuils \$129 et \$149, chaises \$110, matelas et sommiers 39, garantie 10 ans, 319-5555

**118 AMEUBLEMENT**  
Nouveaux divans et fauteuils reconstruits par nos techniciens. Ex: divan superposé \$299, fauteuils \$129 et \$149, chaises \$110, matelas et sommiers 39, garantie 10 ans, 319-5555

**118 AMEUBLEMENT**  
Nouveaux divans et fauteuils reconstruits par nos techniciens. Ex: divan superposé \$299, fauteuils \$129 et \$149, chaises \$110, matelas et sommiers 39, garantie 10 ans, 319-5555

**118 AMEUBLEMENT**  
Nouveaux divans et fauteuils reconstruits par nos techniciens. Ex: divan superposé \$299, fauteuils \$129 et \$149, chaises \$110, matelas et sommiers 39, garantie 10 ans, 319-5555

**118 AMEUBLEMENT**  
Nouveaux divans et fauteuils reconstruits par nos techniciens. Ex: divan superposé \$299, fauteuils \$129 et \$149, chaises \$110, matelas et sommiers 39, garantie 10 ans, 319-5555

**118 AMEUBLEMENT**  
Nouveaux divans et fauteuils reconstruits par nos techniciens. Ex: divan superposé \$299, fauteuils \$129 et \$149, chaises \$110, matelas et sommiers 39, garantie 10 ans, 319-5555

**118 AMEUBLEMENT**  
Nouveaux divans et fauteuils reconstruits par nos techniciens. Ex: divan superposé \$299, fauteuils \$129 et \$149, chaises \$110, matelas et sommiers 39, garantie 10 ans, 319-5555

**118 AMEUBLEMENT**  
Nouveaux divans et fauteuils reconstruits par nos techniciens. Ex: divan superposé \$299, fauteuils \$129 et \$149, chaises \$110, matelas et sommiers 39, garantie 10 ans, 319-5555

**118 AMEUBLEMENT**  
Nouveaux divans et fauteuils reconstruits par nos techniciens. Ex: divan superposé \$299, fauteuils \$129 et \$149, chaises \$110, matelas et sommiers 39, garantie 10 ans, 319-5555

**118 AMEUBLEMENT**  
Nouveaux divans et fauteuils reconstruits par nos techniciens. Ex: divan superposé \$299, fauteuils \$129 et \$149, chaises \$110, matelas et sommiers 39, garantie 10 ans, 319-5555

**118 AMEUBLEMENT**  
Nouveaux divans et fauteuils reconstruits par nos techniciens. Ex: divan superposé \$299, fauteuils \$129 et \$149, chaises \$110, matelas et sommiers 39, garantie 10 ans, 319-5555

**118 AMEUBLEMENT**  
Nouveaux divans et fauteuils reconstruits par nos techniciens. Ex: divan superposé \$299, fauteuils \$129 et \$149, chaises \$110, matelas et sommiers 39, garantie 10 ans, 319-5555

**118 AMEUBLEMENT**  
Nouveaux divans et fauteuils reconstruits par nos techniciens. Ex: divan superposé \$299, fauteuils \$129 et \$149, chaises \$110, matelas et sommiers 39, garantie 10 ans, 319-5555

**118 AMEUBLEMENT**  
Nouveaux divans et fauteuils reconstruits par nos techniciens. Ex: divan superposé \$299, fauteuils \$129 et \$149, chaises \$110, matelas et sommiers 39, garantie 10 ans, 319-5555

**118 AMEUBLEMENT**  
Nouveaux divans et fauteuils reconstruits par nos techniciens. Ex: divan superposé \$299, fauteuils \$129 et \$149, chaises \$110, matelas et sommiers 39, garantie 10 ans, 319-5555

**118 AMEUBLEMENT**  
Nouveaux divans et fauteuils reconstruits par nos techniciens. Ex: divan superposé \$299, fauteuils \$129 et \$149, chaises \$110, matelas et sommiers 39, garantie 10 ans, 319-5555

**118 AMEUBLEMENT**  
Nouveaux divans et fauteuils reconstruits par nos techniciens. Ex: divan superposé \$299, fauteuils \$129 et \$149, chaises \$110, matelas et sommiers 39, garantie 10 ans, 319-5555

**118 AMEUBLEMENT**  
Nouveaux divans et fauteuils reconstruits par nos techniciens. Ex: divan superposé \$299, fauteuils \$129 et \$149, chaises \$110, matelas et sommiers 39, garantie 10 ans, 319-5555

**121 ANIMAUX**  
MAGNIFIQUES chats persans à vendre, vaccinés, femelles, 1 mois crème 250\$, 1 femelle bleu crème 200\$. Tel. 692-0635

**121 ANIMAUX**  
MAGNIFIQUES chats persans à vendre, vaccinés, femelles, 1 mois crème 250\$, 1 femelle bleu crème 200\$. Tel. 692-0635

**121 ANIMAUX**  
MAGNIFIQUES chats persans à vendre, vaccinés, femelles, 1 mois crème 250\$, 1 femelle bleu crème 200\$. Tel. 692-0635

**121 ANIMAUX**  
MAGNIFIQUES chats persans à vendre, vaccinés, femelles, 1 mois crème 250\$, 1 femelle bleu crème 200\$. Tel. 692-0635

**121 ANIMAUX**  
MAGNIFIQUES chats persans à vendre, vaccinés, femelles, 1 mois crème 250\$, 1 femelle bleu crème 200\$. Tel. 692-0635

**121 ANIMAUX**  
MAGNIFIQUES chats persans à vendre, vaccinés, femelles, 1 mois crème 250\$, 1 femelle bleu crème 200\$. Tel. 692-0635

**121 ANIMAUX**  
MAGNIFIQUES chats persans à vendre, vaccinés, femelles, 1 mois crème 250\$, 1 femelle bleu crème 200\$. Tel. 692-0635

**121 ANIMAUX**  
MAGNIFIQUES chats persans à vendre, vaccinés, femelles, 1 mois crème 250\$, 1 femelle bleu crème 200\$. Tel. 692-0635

**121 ANIMAUX**  
MAGNIFIQUES chats persans à vendre, vaccinés, femelles, 1 mois crème 250\$, 1 femelle bleu crème 200\$. Tel. 692-0635

**121 ANIMAUX**  
MAGNIFIQUES chats persans à vendre, vaccinés, femelles, 1 mois crème 250\$, 1 femelle bleu crème 200\$. Tel. 692-0635

**121 ANIMAUX**  
M

VEHICULES MOTORISES

665 MOTOCYCLETTES
KAWASAKI 1300 cc 1979, équipement complet, 1475-6546.

665 MOTOCYCLETTES

KAWASAKI GPZ 750, 1983, 2.800 km., garantie jusqu'à 20.000 km.

665 MOTOCYCLETTES

SUZUKI GS 550E, 1983, 18.500 km, très bon état.

674 ROULOTTES

ROULOTTE Holiday 78, 22, tout équipé, très bon état.

685 YACHTS ET BATEAUX

BATEAU 18 pieds, moteur Johnson 40 forces, remorque, 2000, à discuter.

685 YACHTS ET BATEAUX

MISTRAL 16, état neuf, remorque, 40 forces, remorque, 2000, à discuter.

HOROSCOPE

VENREDI 26 AVRIL
Les aspects de ce jour favoriseront vos contacts sociaux.

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

BANVILLE (Valéda Lacroix) - A l'Hôpital Général, le mercredi 25 avril 1984, à l'âge de 93 ans et 11 mois, est décédée dame Valéda Lacroix.

LE COIN DE LA CRÉATIVITÉ



4983 ROBE-FOURREAUX - Quelle fille n'aimerait pas offrir une aussi coquette robe, pour l'été.

674 ROULOTTES

CAVARANES CARON 3955 BOUL. HAMEL ANCIENNE-LORETTE
Nos 1984 sont arrivés! Tente-roulotte Lionel, roulotte Taurus, motorisé Triple E, Léocraft, Empress. Le plus haut prix payé pour votre échange. Venez-nous voir.

685 YACHTS ET BATEAUX

ACHETERAIS bateau pneumatique, bonne qualité, à prix raisonnable. Tél. 653-2936 après 18h.

LE BRIDGE CONTRAT

UN RÔLE À JOUER
Regardez bien la main d'Est ci-dessous. Avec un tel jeu, on est certain de gagner.

FAITES de L'ARGENT

Vendez les articles dont vous ne vous servez plus grâce à une annonce classée EFFICACE dans Le Soleil

Poster à: Service des patrons LE SOLEIL, 109 Crookford Blvd., Scarborough, Ont. M1R 5B4

674 ROULOTTES

ACHETERAIS bateau pneumatique, bonne qualité, à prix raisonnable. Tél. 653-2936 après 18h.

685 YACHTS ET BATEAUX

ACHETERAIS bateau pneumatique, bonne qualité, à prix raisonnable. Tél. 653-2936 après 18h.

690 ÉQUIPEMENT DE FERME

TRACTEUR International B250, diesel, 40 forces, remorque, 2000, à discuter.

appel d'offres

Société d'Habitation du Québec
PROJET No: 555-06-4906-002 concernant les travaux pour la réalisation d'un ensemble d'habitation comprenant douze (12) logements dans la municipalité de Berthierville.

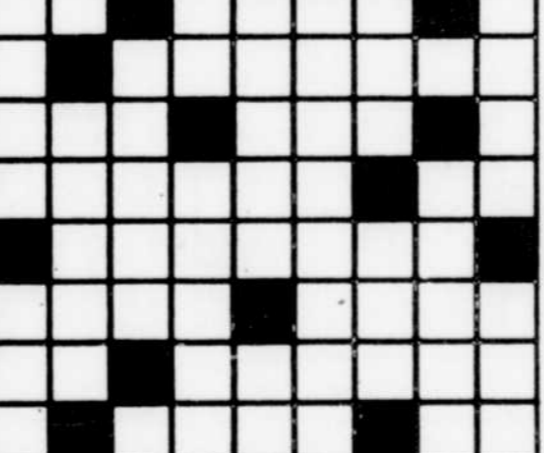
MOT MYSTÈRE

7 Lettres. Le mot-clé - Le plus important. Lisez attentivement la liste des mots. Lorsqu'ils auront tous été utilisés horizontalement, verticalement, obliquement, et en plus, de droite à gauche et de bas en haut, il ne restera que les lettres formant le mot-mystère.

MOTS CROISÉS

NO 97. Horizontalement: 1-Burlesque. 2-Dame. Du verbe ériger. Petit ruisseau.

ADALBERT



appel d'offres

Société d'Habitation du Québec
PROJET No: 555-06-4906-002 concernant les travaux pour la réalisation d'un ensemble d'habitation comprenant douze (12) logements dans la municipalité de Berthierville.

Solution du problème précédent: Lignage
1 Z E S S A T N E M E M R O N E
2 E L B A I D T N E M E H C I R

Horizontalement: 1-Burlesque. 2-Dame. Du verbe ériger. Petit ruisseau. 3-Localité du Ghana. - Etui de métal.

Verticalement: 1-Commerces de celui qui fait des chabures. 2-Sport de combat. - Genre de rosacées.

appel d'offres
Société d'Habitation du Québec
PROJET No: 555-06-4906-002 concernant les travaux pour la réalisation d'un ensemble d'habitation comprenant douze (12) logements dans la municipalité de Berthierville.

appel d'offres
Société d'Habitation du Québec
PROJET No: 555-06-4906-002 concernant les travaux pour la réalisation d'un ensemble d'habitation comprenant douze (12) logements dans la municipalité de Berthierville.

# DÉCÈS ET AVIS DIVERS

remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

**BEAULIEU (Pierre)** — A Québec, le mardi 24 avril 1984, à l'âge de 28 ans, est décédé accidentellement M. Pierre Beaulieu, fils de M. Charles Beaulieu et de dame Rolande Dorion. Il demeurait à Ste-Foy. Les funérailles auront lieu le vendredi 27 avril, à 11h. Départ de la résidence funéraire, Sylvio Marceau Inc., 1460 Notre-Dame, à 10h45, pour l'église de l'ancienne-Lorette, et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre ses parents, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs M. et Mme Fernand Caron (Louise), M. et Mme Claude Beaulieu (Lise Lapointe), M. Guy Beaulieu, Mme Manon Flaminand, M. et Mme Pierre Giguère (Renée), M. Jean Beaulieu, Mlle Nicole Beaulieu, Mlle Claire Beaulieu et son ami M. Denis Audibert, ainsi que plusieurs neveux, nièces. S'il vous-plait compensez l'envoi de fleurs par une messe. Salon fermé entre 17 et 19h. Pour informations 522-5212.



M. Charles Beaulieu.

**CARPENTIER (Roch o.f.m.)** — A l'Hôpital St-Sacrement, le 24 avril 1984, à l'âge de 79 ans, est décédé le Révérend Père Roch Carpentier, o.f.m., fils de feu M. Vital Carpentier et de feu dame Exilda Meunier. Après son ordination sacerdotale en 1933, il part pour le Japon où il fut missionnaire pendant 47 ans. Les funérailles auront lieu le samedi 28 avril 1984 à 10h. Départ de la

de là au cimetière St-Charles (rue St-Vallier ouest). Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, Dorothée (Fernand Paré), Marcelle, Normande (Robert Lefebvre), Gilles (son amie Johanne Tremblay), Huguette (Willie Gosselin), Claude (Gisèle Gilbert), Jeannine, Réal, Marielle (Philippe Guay), Fernand (Micheline Desrosiers), ses petits-enfants, son frère, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Jean-Marie Couture (Louisa Labrie), Alice (Mme Lucien Hallé), Mme Irénée Couture (Louisa Rouleau), M. et Mme Gabriel Bolduc (Espérance Couture), M. et Mme Georges Pasquet (Lucia Couture), Mme Noël Boulanger (Alexandra Morin), M. et Mme Lionel Lavoie (Marie-Marthe Morin), Mme Robert Croteau (Fleur-Alice Morin), M. et Mme Georges Coulombe (Rolande Morin), Mme Jean-Baptiste Bérubé (Bernadette Couturier), Dr et Mme Alphonse Couturier (Aline Riel), Mme Alfred Couture (Marguerite Falardau), il laisse dans le deuil également plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. La dépouille mortelle sera exposée à compter de jeudi à 14h. Jeudi et vendredi le foyer sera ouvert de 14h à 17h, et de 19h à 22h, samedi jour des funérailles le foyer sera ouvert à 8h30. Pour renseignements 529-9221.

**GENEST (Napoleon)** — A l'Hôpital St-Sacrement, le 24 avril 1984, à l'âge de 64 ans et 5 mois, est décédé M. Napoleon Genest, fils de feu M. Joseph Genest et de feu dame Délima Roy. Demeurant au H.L.M. de St-Narcisse, cté de Lotbinière. Selon ses volontés, la dépouille mortelle ne sera pas exposée. Une messe sera chantée, en l'absence du corps, le samedi 28 avril 1984, à 14h, en l'église de St-Narcisse. Il a été confié à

Beaudoin Ferland Dupuis Ltée 1114, rue Principale St-Agapit Cté Lotbinière pour crémation et les cendres seront déposées dans le lot familial. Il laisse dans le deuil, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Mme Henri Lamirent (Emma), Mme Rosaire Bélanger (Marie-Anne), M. et Mme Paul-Emile Genest, Mme Ismaël Caux (Jeanne), Sr Rose Genest des Soeurs Servantes Sacré-Coeur de Marie, M. et Mme Arminda Caux (Alice), M. et Mme Lionel Guay (Cécile), Mme Hector Genest, plusieurs neveux et nièces. Pour information: 1-888-4351.

**LECLERC (Oscar)** — A Québec, le 24 avril 1984, à l'âge de 57 ans et 8 mois, est décédé M. Oscar Leclerc, époux de dame Lily Pagé. Il demeurait à Donnacona. Conformément à ses dernières volontés, le corps ne sera pas exposé. La direction des funérailles a été confiée à la maison

de Roger Benoît et Fils Ltée Donnacona. Les funérailles auront lieu le vendredi 27 avril 1984 à 15h en l'église St-Jean Baptiste de Donnacona (Les Ecuries) et de là au cimetière Ste-Agnès de Donnacona. La famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, Larry (Suzanne Bernier), Dave (Diane Boudreaux), Claude (Guylaine Lindeau), Mario, Denise (Alain Lirette), Lise et Marlène, sa mère, Mme Armand Leclerc, sa belle-mère, Mme Adrien Pagé, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Marcel Leclerc (Yolande Lavoie), M. et Mme Roger Leclerc (Louise Girouard), André, M. et Mme Roger Campagna (Aline Leclerc), M. et Mme Gilbert Bureau (Jeannette Leclerc), M. et Mme Médard Godin (Pierrette), Germaine (Mandora Frenette), M. et Mme Julien Rheaume, M. et Mme Yvon Pagé, M. et Mme Claude Piché, M. et Mme Jacqueline Ouellet, M. et Mme Serge Pagé, M. et Mme Eddy Pagé, M. et Mme Yvon Pagé, M. et Mme Jean-Marie Paquet, ses petits-enfants, Jonathan, Natasha et Marie-Lou Lirette, Martin, Patrick et Kevin Leclerc, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Compensez l'envoi de fleurs par des offrandes aux oeuvres du Frère Sauveur (St-Vincent de Paul) ou les oeuvres du Frère André.

**LECLERC (Oscar)** — A Québec, le 24 avril 1984, à l'âge de 57 ans et 8 mois, est décédé M. Oscar Leclerc, époux de dame Lily Pagé. Il demeurait à Donnacona. Conformément à ses dernières volontés, le corps ne sera pas exposé. La direction des funérailles a été confiée à la maison

de Roger Benoît et Fils Ltée Donnacona. Les funérailles auront lieu le vendredi 27 avril 1984 à 15h en l'église St-Jean Baptiste de Donnacona (Les Ecuries) et de là au cimetière Ste-Agnès de Donnacona. La famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, Larry (Suzanne Bernier), Dave (Diane Boudreaux), Claude (Guylaine Lindeau), Mario, Denise (Alain Lirette), Lise et Marlène, sa mère, Mme Armand Leclerc, sa belle-mère, Mme Adrien Pagé, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Marcel Leclerc (Yolande Lavoie), M. et Mme Roger Leclerc (Louise Girouard), André, M. et Mme Roger Campagna (Aline Leclerc), M. et Mme Gilbert Bureau (Jeannette Leclerc), M. et Mme Médard Godin (Pierrette), Germaine (Mandora Frenette), M. et Mme Julien Rheaume, M. et Mme Yvon Pagé, M. et Mme Claude Piché, M. et Mme Jacqueline Ouellet, M. et Mme Serge Pagé, M. et Mme Eddy Pagé, M. et Mme Yvon Pagé, M. et Mme Jean-Marie Paquet, ses petits-enfants, Jonathan, Natasha et Marie-Lou Lirette, Martin, Patrick et Kevin Leclerc, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Compensez l'envoi de fleurs par des offrandes aux oeuvres du Frère Sauveur (St-Vincent de Paul) ou les oeuvres du Frère André.

**MATHIEU (Blanche)** — A Courville le 25 avril 1984 à l'âge de 83 ans est décédée Mlle Blanche Mathieu, fille de feu M. et Mme Cyrille Mathieu (Nathalie Shaikns). Elle demeurait au 2307 Terrasse Cadieux, Courville. Les funérailles auront lieu le samedi 28 avril à 10h00. Départ de la résidence funéraire

F.X. Bouchard Inc. 2258 Ave. Larue Courville à 9h50 pour l'église St-Louis de Courville et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil sa belle-sœur Mme Laurent Mathieu (Cyril de Pérusse), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera ouvert vendredi de 14h à 17h et 19h à 22h, samedi à compter de 8h30. Pour renseignements 663-9838.

**QUELLET (Simone Roberge)** — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 25 avril 1984, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Simone Roberge, épouse de feu M. Donat Quellet. Elle demeurait au 170 Côte du Passage, Lévis. Les funérailles auront lieu le samedi, 28 avril 1984, à 11h. Départ du funérarium

Claude Marcoux Ltée 6 rue Pariseau Lévis à 10h50, pour l'église Notre-Dame, et de là au cimetière Mont-Marie. Elle laisse dans le deuil ses frères et sa sœur: lieutenant-colonel et Mme Guy Roberge (Stella Taschereau), lieutenant-colonel et Mme Roger Roberge (Monique Carrière), M. et Mme Paul Tessier (Madeleine), M. et Mme Yvon Roberge (Charlotte De Billy), ses beaux-frères et belles-sœurs M. et Mme Léon Ouellet (Antoinette Roberge), Mme Irène Ouellet Carrier, M. et Mme Jean-Charles Ouellet (Jeanne-D'Arc Nolin), ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines, et amis. Prière de ne pas envoyer de fleurs, compensez par un don à l'Association du diabète du Québec, 1111 St-Dominique, Montréal, H2X 3V6. La famille recevra les condoléances au funérarium, à compter de vendredi, 14h. Pour renseignements 839-8823.

**QUELLET (Georges)** — A Québec, le 25 avril 1984, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Georges Quellet, fils de feu M. Emile Ouellet et de feu dame Eugénie Gauthier. Le service religieux sera célébré le vendredi, 27 avril, à 10h, en l'église Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles, sous la direction de la maison

Lépine-Cloutier Ltée. La famille recevra les condoléances à l'église, une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil ses frères, sa sœur, son beau-frère, sa sœur, son beau-frère et sa belle-sœur, M. Albert Ouellet, M. et Mme Paul-Emile Ouellet (Monique Ménard), Thérèse (Jean-Paul Emond), ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Pour renseignements 529-3371.

**BELANGER (Léda)** — A l'Hôpital Hotel Dieu de Lévis, le 23 avril 1984, à l'âge de 65 ans, est décédée Mlle Léda Bélanger, fille de feu Fabien Bélanger, et de feu dame Hélène Bélanger. Elle demeurait à l'Islet sur Mer. Selon ses volontés, elle a été confiée au crématorium

à 9h50 pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière de Châteauguay. Il laisse dans le deuil ses sœurs et un frère, Mme Maurice Constantin (Germaine), M. et Mme Jean St-Pierre (Jeannette), Mme Joachim Bellemare (Briquette), un beau-frère Romain Amyot, M. et Mme Léon Carpentier (Rita Lapointe), ses belles-sœurs, Mme Ovide Carpentier, Mme Gaston Carpentier, plusieurs neveux et nièces, ainsi que les membres de sa communauté franciscaine. La dépouille mortelle sera exposée à compter de 14h le vendredi 27 avril 1984.

**DIONNE (Isabelle Alain)** — A l'Hôpital Laval de Ste-Foy, le 24 avril 1984, à l'âge de 91 ans et 7 mois, est décédée dame Isabelle Alain, épouse de feu M. Léon J. Dionne. Autrefois d'Edmunston, N.B. La famille recevra les condoléances au salon funéraire

J. Robert Boucher 28 rue Canada Edmunston, N.B. Jeudi le 26 avril à compter de 16h, et vendredi le 27 avril. Les funérailles auront lieu en l'église Notre-Dame des Sept Douleurs, rue Victoria, Edmunston est, samedi le 28 avril à 11h. L'inhumation aura lieu au cimetière de la paroisse de l'Immaculée Conception, rue St-François, Edmunston. Elle laisse dans le deuil son frère, Allard Alain, de Neguac, N.B., ses 7 enfants, Gabrielle (Paul-Emile Cyr) de Laval, Réal (Jeannine Carrier) de Ste-Foy, Jean-Marc de Halifax, Démétrie (René Sénéchal) de Dollard Des Ormeaux, Gilles de Ste-Foy, Gracia (Edouard Tardif) de New Carlisle, Léola (Jacques Dumontier) de Pierrefonds, ainsi que 27 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants, et de nombreux neveux et nièces. Pour renseignements: (506)-735-3773.

**JEANNEAU (Lucienne Caron)** — A l'Hôpital St-François d'Assise, le 25 avril 1984, à l'âge de 90 ans et 11 mois, est décédée dame Lucienne Caron, épouse de feu Xiste Jeanneau, autrefois de Beauport. Elle demeurait dans la paroisse St-Albert-le-Grand. Les funérailles auront lieu le samedi 28 avril, à 14h. Départ de la résidence funéraire

Willbrod Robert Inc. 738 Av. Royale Beauport à 13h45 pour l'église Notre-Dame de la Nativité de Beauport, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Joseph Vento (Marcelle) de New York, M. et Mme Raymond Bergeron (Madeleine), M. et Mme Ernest Leclerc (Monique), M. et Mme Claude Jeanneau (Huguette Rousseau), M. et Mme Bernard Jeanneau (Dolorès Robert), sa sœur Angeline Caron, ses belles-sœurs et beaux-frères: Mme Antoinette Jeanneau, Mme Marie Jeanneau de Prud'homme, Saskatchewan, Mlle Marie Bergeron de Montréal, M. et Mme Lucien Bergeron de Granby, M. et Mme Arsène Biron de Saginaw, Michigan, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines. A la demande de la défunte, prière de compensez l'envoi de fleurs par un don à l'OEUVRE DES LEPREUX, en vous adressant aux membres de la famille. Le salon sera ouvert le jeudi 25 avril à 19h, vendredi le 26 à 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour informations: 661-9223.

**LECLERC (Oscar)** — A Québec, le 24 avril 1984, à l'âge de 57 ans et 8 mois, est décédé M. Oscar Leclerc, époux de dame Lily Pagé. Il demeurait à Donnacona. Conformément à ses dernières volontés, le corps ne sera pas exposé. La direction des funérailles a été confiée à la maison

de Roger Benoît et Fils Ltée Donnacona. Les funérailles auront lieu le vendredi 27 avril 1984 à 15h en l'église St-Jean Baptiste de Donnacona (Les Ecuries) et de là au cimetière Ste-Agnès de Donnacona. La famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, Larry (Suzanne Bernier), Dave (Diane Boudreaux), Claude (Guylaine Lindeau), Mario, Denise (Alain Lirette), Lise et Marlène, sa mère, Mme Armand Leclerc, sa belle-mère, Mme Adrien Pagé, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Marcel Leclerc (Yolande Lavoie), M. et Mme Roger Leclerc (Louise Girouard), André, M. et Mme Roger Campagna (Aline Leclerc), M. et Mme Gilbert Bureau (Jeannette Leclerc), M. et Mme Médard Godin (Pierrette), Germaine (Mandora Frenette), M. et Mme Julien Rheaume, M. et Mme Yvon Pagé, M. et Mme Claude Piché, M. et Mme Jacqueline Ouellet, M. et Mme Serge Pagé, M. et Mme Eddy Pagé, M. et Mme Yvon Pagé, M. et Mme Jean-Marie Paquet, ses petits-enfants, Jonathan, Natasha et Marie-Lou Lirette, Martin, Patrick et Kevin Leclerc, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Compensez l'envoi de fleurs par des offrandes aux oeuvres du Frère Sauveur (St-Vincent de Paul) ou les oeuvres du Frère André.

**QUELLET (Simone Roberge)** — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 25 avril 1984, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Simone Roberge, épouse de feu M. Donat Quellet. Elle demeurait au 170 Côte du Passage, Lévis. Les funérailles auront lieu le samedi, 28 avril 1984, à 11h. Départ du funérarium

Claude Marcoux Ltée 6 rue Pariseau Lévis à 10h50, pour l'église Notre-Dame, et de là au cimetière Mont-Marie. Elle laisse dans le deuil ses frères et sa sœur: lieutenant-colonel et Mme Guy Roberge (Stella Taschereau), lieutenant-colonel et Mme Roger Roberge (Monique Carrière), M. et Mme Paul Tessier (Madeleine), M. et Mme Yvon Roberge (Charlotte De Billy), ses beaux-frères et belles-sœurs M. et Mme Léon Ouellet (Antoinette Roberge), Mme Irène Ouellet Carrier, M. et Mme Jean-Charles Ouellet (Jeanne-D'Arc Nolin), ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines, et amis. Prière de ne pas envoyer de fleurs, compensez par un don à l'Association du diabète du Québec, 1111 St-Dominique, Montréal, H2X 3V6. La famille recevra les condoléances au funérarium, à compter de vendredi, 14h. Pour renseignements 839-8823.

**THIBAUT (Gilles)** — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 24 avril 1984, à l'âge de 21 ans, est décédé M. Gilles Thibault, fils de feu M. Léonard Thibault et de feu dame Ghyslaine Langelier. Il demeurait à St-Pamphile, cté de l'Islet. Les funérailles auront lieu le vendredi 27 avril 1984 à 14h. Départ de la résidence funéraire

Claudius Lavoie St-Pamphile à 13h50 pour l'église de St-Pamphile et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son père, son frère et ses sœurs, Linda (André Mathieu), Charlyne (Gilles Gonthier), Marie-France (Gilles Lemieux), Robin, ses grands-parents, M. et Mme Amédée Thibault, ainsi que plusieurs oncles et tantes.

**THIBAUT (Gilles)** — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 24 avril 1984, à l'âge de 21 ans, est décédé M. Gilles Thibault, fils de feu M. Léonard Thibault et de feu dame Ghyslaine Langelier. Il demeurait à St-Pamphile, cté de l'Islet. Les funérailles auront lieu le vendredi 27 avril 1984 à 14h. Départ de la résidence funéraire

Claudius Lavoie St-Pamphile à 13h50 pour l'église de St-Pamphile et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son père, son frère et ses sœurs, Linda (André Mathieu), Charlyne (Gilles Gonthier), Marie-France (Gilles Lemieux), Robin, ses grands-parents, M. et Mme Amédée Thibault, ainsi que plusieurs oncles et tantes.

**THIBAUT (Gilles)** — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 24 avril 1984, à l'âge de 21 ans, est décédé M. Gilles Thibault, fils de feu M. Léonard Thibault et de feu dame Ghyslaine Langelier. Il demeurait à St-Pamphile, cté de l'Islet. Les funérailles auront lieu le vendredi 27 avril 1984 à 14h. Départ de la résidence funéraire

Claudius Lavoie St-Pamphile à 13h50 pour l'église de St-Pamphile et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son père, son frère et ses sœurs, Linda (André Mathieu), Charlyne (Gilles Gonthier), Marie-France (Gilles Lemieux), Robin, ses grands-parents, M. et Mme Amédée Thibault, ainsi que plusieurs oncles et tantes.

**BELLE (Pauline)** — A l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup le 25 avril 1984 est décédée à l'âge de 80 ans Mlle Pauline Belle, fille de feu M. Stanislas Belle et de feu dame Alice Dubé, domiciliée au 32 rue de la Cour, Rivière-du-Loup. Le service et la cépulture auront lieu le samedi 28 avril à 14h00. Départ du funérarium

**CHAMPAGNE (Serge député)** — Accidentellement à St-Cyrille, le 23 avril 1984, à l'âge de 40 ans, est décédé M. Serge Champagne, député libéral du comté Saint-Jacques à l'Assemblée nationale du Québec, fils de feu Léo Champagne et Rita Laplante, il laisse son épouse Cécile, ses fils, Sébastien, Martin, François-Olivier, Guillaume et Alexandre, son frère, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Funérailles le vendredi 27 à 13h en l'église St-Louis de France (Roy et Berr), exposé à la résidence funéraire

**CHARTRAIN (Alphonse Veilleux)** — A Québec, le mardi 24 avril 1984, à l'âge de 91 ans, est décédée dame Alphonse Veilleux, épouse en premières noces de feu Napoléon Morin, et en deuxième noces de feu Philippe Chartrain. Elle demeurait au Foyer Nazareth. La famille recevra les condoléances au funérarium

**CHARTRAIN (Alphonse Veilleux)** — A Québec, le mardi 24 avril 1984, à l'âge de 91 ans, est décédée dame Alphonse Veilleux, épouse en premières noces de feu Napoléon Morin, et en deuxième noces de feu Philippe Chartrain. Elle demeurait au Foyer Nazareth. La famille recevra les condoléances au funérarium

**CHARTRAIN (Alphonse Veilleux)** — A Québec, le mardi 24 avril 1984, à l'âge de 91 ans, est décédée dame Alphonse Veilleux, épouse en premières noces de feu Napoléon Morin, et en deuxième noces de feu Philippe Chartrain. Elle demeurait au Foyer Nazareth. La famille recevra les condoléances au funérarium

**CHARTRAIN (Alphonse Veilleux)** — A Québec, le mardi 24 avril 1984, à l'âge de 91 ans, est décédée dame Alphonse Veilleux, épouse en premières noces de feu Napoléon Morin, et en deuxième noces de feu Philippe Chartrain. Elle demeurait au Foyer Nazareth. La famille recevra les condoléances au funérarium

**CHARTRAIN (Alphonse Veilleux)** — A Québec, le mardi 24 avril 1984, à l'âge de 91 ans, est décédée dame Alphonse Veilleux, épouse en premières noces de feu Napoléon Morin, et en deuxième noces de feu Philippe Chartrain. Elle demeurait au Foyer Nazareth. La famille recevra les condoléances au funérarium

**CHARTRAIN (Alphonse Veilleux)** — A Québec, le mardi 24 avril 1984, à l'âge de 91 ans, est décédée dame Alphonse Veilleux, épouse en premières noces de feu Napoléon Morin, et en deuxième noces de feu Philippe Chartrain. Elle demeurait au Foyer Nazareth. La famille recevra les condoléances au funérarium

**CHARTRAIN (Alphonse Veilleux)** — A Québec, le mardi 24 avril 1984, à l'âge de 91 ans, est décédée dame Alphonse Veilleux, épouse en premières noces de feu Napoléon Morin, et en deuxième noces de feu Philippe Chartrain. Elle demeurait au Foyer Nazareth. La famille recevra les condoléances au funérarium

**BELLE (Pauline)** — A l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup le 25 avril 1984 est décédée à l'âge de 80 ans Mlle Pauline Belle, fille de feu M. Stanislas Belle et de feu dame Alice Dubé, domiciliée au 32 rue de la Cour, Rivière-du-Loup. Le service et la cépulture auront lieu le samedi 28 avril à 14h00. Départ du funérarium

**CHAMPAGNE (Serge député)** — Accidentellement à St-Cyrille, le 23 avril 1984, à l'âge de 40 ans, est décédé M. Serge Champagne, député libéral du comté Saint-Jacques à l'Assemblée nationale du Québec, fils de feu Léo Champagne et Rita Laplante, il laisse son épouse Cécile, ses fils, Sébastien, Martin, François-Olivier, Guillaume et Alexandre, son frère, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Funérailles le vendredi 27 à 13h en l'église St-Louis de France (Roy et Berr), exposé à la résidence funéraire

**CHARTRAIN (Alphonse Veilleux)** — A Québec, le mardi 24 avril 1984, à l'âge de 91 ans, est décédée dame Alphonse Veilleux, épouse en premières noces de feu Napoléon Morin, et en deuxième noces de feu Philippe Chartrain. Elle demeurait au Foyer Nazareth. La famille recevra les condoléances au funérarium

**CHARTRAIN (Alphonse Veilleux)** — A Québec, le mardi 24 avril 1984, à l'âge de 91 ans, est décédée dame Alphonse Veilleux, épouse en premières noces de feu Napoléon Morin, et en deuxième noces de feu Philippe Chartrain. Elle demeurait au Foyer Nazareth. La famille recevra les condoléances au funérarium

**CHARTRAIN (Alphonse Veilleux)** — A Québec, le mardi 24 avril 1984, à l'âge de 91 ans, est décédée dame Alphonse Veilleux, épouse en premières noces de feu Napoléon Morin, et en deuxième noces de feu Philippe Chartrain. Elle demeurait au Foyer Nazareth. La famille recevra les condoléances au funérarium

**CHARTRAIN (Alphonse Veilleux)** — A Québec, le mardi 24 avril 1984, à l'âge de 91 ans, est décédée dame Alphonse Veilleux, épouse en premières noces de feu Napoléon Morin, et en deuxième noces de feu Philippe Chartrain. Elle demeurait au Foyer Nazareth. La famille recevra les condoléances au funérarium

**CHARTRAIN (Alphonse Veilleux)** — A Québec, le mardi 24 avril 1984, à l'âge de 91 ans, est décédée dame Alphonse Veilleux, épouse en premières noces de feu Napoléon Morin, et en deuxième noces de feu Philippe Chartrain. Elle demeurait au Foyer Nazareth. La famille recevra les condoléances au funérarium

**CHARTRAIN (Alphonse Veilleux)** — A Québec, le mardi 24 avril 1984, à l'âge de 91 ans, est décédée dame Alphonse Veilleux, épouse en premières noces de feu Napoléon Morin, et en deuxième noces de feu Philippe Chartrain. Elle demeurait au Foyer Nazareth. La famille recevra les condoléances au funérarium

**CHARTRAIN (Alphonse Veilleux)** — A Québec, le mardi 24 avril 1984, à l'âge de 91 ans, est décédée dame Alphonse Veilleux, épouse en premières noces de feu Napoléon Morin, et en deuxième noces de feu Philippe Chartrain. Elle demeurait au Foyer Nazareth. La famille recevra les condoléances au funérarium

**BELLE (Pauline)** — A l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup le 25 avril 1984 est décédée à l'âge de 80 ans Mlle Pauline Belle, fille de feu M. Stanislas Belle et de feu dame Alice Dubé, domiciliée au 32 rue de la Cour, Rivière-du-Loup. Le service et la cépulture auront lieu le samedi 28 avril à 14h00. Départ du funérarium

**CHAMPAGNE (Serge député)** — Accidentellement à St-Cyrille, le 23 avril 1984, à l'âge de 40 ans, est décédé M. Serge Champagne, député libéral du comté Saint-Jacques à l'Assemblée nationale du Québec, fils de feu Léo Champagne et Rita Laplante, il laisse son épouse Cécile, ses fils, Sébastien, Martin, François-Olivier, Guillaume et Alexandre, son frère, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Funérailles le vendredi 27 à 13h en l'église St-Louis de France (Roy et Berr), exposé à la résidence funéraire

**CHARTRAIN (Alphonse Veilleux)** — A Québec, le mardi 24 avril 1984, à l'âge de 91 ans, est décédée dame Alphonse Veilleux, épouse en premières noces de feu Napoléon Morin, et en deuxième noces de feu Philippe Chartrain. Elle demeurait au Foyer Nazareth. La famille recevra les condoléances au funérarium

**CHARTRAIN (Alphonse Veilleux)** — A Québec, le mardi 24 avril 1984, à l'âge de 91 ans, est décédée dame Alphonse Veilleux, épouse en premières noces de feu Napoléon Morin, et en deuxième noces de feu Philippe Chartrain. Elle demeurait au Foyer Nazareth. La famille recevra les condoléances au funérarium

**CHARTRAIN (Alphonse Veilleux)** — A Québec, le mardi 24 avril 1984, à l'âge de 91 ans, est décédée dame Alphonse Veilleux, épouse en premières noces de feu Napoléon Morin, et en deuxième noces de feu Philippe Chartrain. Elle demeurait au Foyer Nazareth. La famille recevra les condoléances au funérarium

**CHARTRAIN (Alphonse Veilleux)** — A Québec, le mardi 24 avril 1984, à l'âge de 91 ans, est décédée dame Alphonse Veilleux, épouse en premières noces de feu Napoléon Morin, et en deuxième noces de feu Philippe Chartrain. Elle demeurait au Foyer Nazareth. La famille recevra les condoléances au funérarium

**CHARTRAIN (Alphonse Veilleux)** — A Québec, le mardi 24 avril 1984, à l'âge de 91 ans, est décédée dame Alphonse Veilleux, épouse en premières noces de feu Napoléon Morin, et en deuxième noces de feu Philippe Chartrain. Elle demeurait au Foyer Nazareth. La famille recevra les condoléances au funérarium

**CHARTRAIN (Alphonse Veilleux)** — A Québec, le mardi 24 avril 1984, à l'âge de 91 ans, est décédée dame Alphonse Veilleux, épouse en premières noces de feu Napoléon Morin, et en deuxième noces de feu Philippe Chartrain. Elle demeurait au Foyer Nazareth. La famille recevra les condoléances au funérarium

**CHARTRAIN (Alphonse Veilleux)** — A Québec, le mardi 24 avril 1984, à l'âge de 91 ans, est décédée dame Alphonse Veilleux, épouse en premières noces de feu Napoléon Morin, et en deuxième noces de feu Philippe Chartrain. Elle demeurait au Foyer Nazareth. La famille recevra les condoléances au funérarium

**BELLE (Pauline)** — A l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup le 25 avril 1984 est décédée à l'âge de 80 ans Mlle Pauline Belle, fille de feu M. Stanislas Belle et de feu dame Alice Dubé, domiciliée au 32 rue de la Cour, Rivière-du-Loup. Le service et la cépulture auront lieu le samedi 28 avril à 14h00. Départ du funérarium

**CHAMPAGNE (Serge député)** — Accidentellement à St-Cyrille, le 23 avril 1984, à l'âge de 40 ans, est décédé M. Serge Champagne, député libéral du comté Saint-Jacques à l'Assemblée nationale du Québec, fils de feu Léo Champagne et Rita Laplante, il laisse son épouse Cécile, ses fils, Sébastien, Martin, François-Olivier, Guillaume et Alexandre, son frère, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Funérailles le vendredi 27 à 13h en l'église St-Louis de France (Roy et Berr), exposé à la résidence funéraire

**CHARTRAIN (Alphonse Veilleux)** — A Québec, le mardi 24 avril 1984, à l'âge de 91 ans, est décédée dame Alphonse Veilleux, épouse en premières noces de feu Napoléon Morin, et en deuxième noces de feu Philippe Chartrain. Elle demeurait au Foyer Nazareth. La famille recevra les condoléances au funérarium

**CHARTRAIN (Alphonse Veilleux)** — A Québec, le mardi 24 avril 1984, à l'âge de 91 ans, est décédée dame Alphonse Veilleux, épouse en premières noces de feu Napoléon Morin, et en deuxième noces de feu Philippe Chartrain. Elle demeurait au Foyer Nazareth. La famille recevra les condoléances au funérarium

**CHARTRAIN (Alphonse Veilleux)** — A Québec, le mardi 24 avril 1984, à l'âge de 91 ans, est décédée dame Alphonse Veilleux, épouse en premières noces de feu Napoléon Morin, et en deuxième noces de feu Philippe Chartrain. Elle demeurait au Foyer Nazareth. La famille recevra les condoléances au funérarium

**CHARTRAIN (Alphonse Veilleux)** — A Québec, le mardi 24 avril 1984, à l'âge de 91 ans, est décédée dame Alphonse Veilleux, épouse en premières noces de feu Napoléon Morin, et en deuxième noces de feu Philippe Chartrain. Elle demeurait au Foyer Nazareth. La famille recevra les condoléances au funérarium

**CHARTRAIN (Alphonse Veilleux)** — A Québec, le mardi 24 avril 1984, à l'âge de 91 ans, est décédée dame Alphonse Veilleux, épouse en premières noces de feu Napoléon Morin, et en deuxième noces de feu Philippe Chartrain. Elle demeurait au Foyer Nazareth. La famille recevra les condoléances au funérarium

**CHARTRAIN (Alphonse Veilleux)** — A Québec, le mardi 24 avril 1984, à l'âge de 91 ans, est décédée dame Alphonse Veilleux, épouse en premières noces de feu Napoléon Morin, et en deuxième noces de feu Philippe Chartrain. Elle demeurait au Foyer Nazareth. La famille recevra les condoléances au funérarium

**CHARTRAIN (Alphonse Veilleux)** — A Québec, le mardi 24 avril 1984, à l'âge de 91 ans, est décédée dame Alphonse Veilleux, épouse en premières noces de feu Napoléon Morin, et en deuxième noces de feu Philippe Chartrain. Elle demeurait au Foyer Nazareth. La famille recevra les condoléances au funérarium

**BEAULIEU (Pierre)** — A Québec, le mardi 24 avril 1984, à l'âge de 28 ans, est décédé accidentellement M. Pierre Beaulieu, fils de M. Charles Beaulieu et de dame Rolande Dorion. Il demeurait à Ste-Foy. Les funérailles auront lieu le vendredi 27 avril, à 11h. Départ de la résidence funéraire, Sylvio Marceau Inc., 1460 Notre-Dame, à 10h45, pour l'église de l'ancienne-Lorette, et de là au cimetière St-Charles